

Guide pour une Gestion des Données Fondée sur L'équité

Outils pour l'élaboration d'une stratégie
de gestion des données fondée sur l'analyse
comparative entre les sexes Plus

AOÛT 2024



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Remerciements | 1 |
| Introduction | 2 |
| Comment utiliser ce guide | 3 |
| Phases de la gestion des données | 4 |
| L'importance des données | 5 |
| Fondements | 5 |
| L'ACS Plus et l'équité des données | 6 |
| Principes de l'équité des données | 8 |
| Termes clés relatifs aux données | 11 |
| Études de cas | 13 |
| PHASE 1 : Détermination des besoins et des objectifs en matière de données | 15 |
| Étude de cas : Poser des questions sur les données | 17 |
| Étude de cas : Élaboration de récits de données | 19 |
| Feuille de travail 1 : Détermination des besoins en matière de données | 22 |
| Feuille de travail 2 : Élaboration de récits de données | 23 |
| PHASE 2 : Évaluation des pratiques actuelles | 24 |
| Étude de cas : Évaluation des pratiques actuelles | 27 |
| Feuille de travail 3 : Réflexion sur l'ACS Plus et l'équité | 31 |
| PHASE 3 : Conception de la stratégie de gestion des données | 33 |
| Étude de cas : Concevoir une stratégie | 35 |
| Étude de cas : Intégration de l'équité | 37 |
| Feuille de travail 4 : Gestion des besoins en matière de données | 38 |
| Feuille de travail 5 : Conception pour l'équité | 39 |
| PHASE 4 : Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données | 40 |
| Étude de cas : Collecte de données | 41 |
| Étude de cas : Qualité des données | 42 |
| Feuille de travail 6 : Planification de la mise en œuvre | 43 |
| Feuille de travail 7 : Mise en œuvre des pratiques de base | 44 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| PHASE 5 : Surveillance et évaluation des pratiques en matière de données | 45 |
| Étude de cas : Impact communautaire et pratiques des agences | 47 |
| Feuille de travail 8 : Surveillance de l'équité des données | 49 |
| Feuille de travail 9 : Surveillance des pratiques en matière de données | 50 |
| CONCLUSION: Mettre tout ensemble | 51 |
| Feuille de travail 10 : Modèle de stratégie de gestion des données | 54 |
| Études de cas : Stratégie de gestion des données | 56 |
| ANNEXE A : Guide d'évaluation des pratiques en matière de données | 58 |
| Normes | 58 |
| Collecte | 59 |
| Qualité | 60 |
| Conservation | 61 |
| Analyse et utilisation | 62 |
| Surveillance et évaluation | 64 |
| ANNEXE B : Feuilles de travail du cadre d'évaluation des données | 65 |
| Feuille de travail A1 : Évaluation des normes en matière de données | 65 |
| Feuille de travail A2 : Évaluation de la collecte de données | 66 |
| Feuille de travail A3 : Évaluation de la qualité des données | 67 |
| Feuille de travail A4 : Évaluation de la conservation des données | 68 |
| Feuille de travail A5 : Évaluation de l'utilisation des données | 69 |
| Feuille de travail A6 : Évaluation de la surveillance des données | 70 |
| Références | 71 |
| Les notes en fin d'ouvrage | 72 |

Remerciements

La lutte contre les inégalités systémiques et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes pour toutes les nouvelles arrivantes et tous les nouveaux arrivants sont essentielles à la réussite de leur intégration.

Le projet Renforcer la capacité du secteur national en matière d'analyse comparative entre les sexes (ACS) Plus rassemble une équipe de sept organismes-cadres dans l'ensemble du pays. Ces organisations se sont attelées à l'amélioration de la capacité du secteur de l'établissement et de l'intégration à intégrer l'ACS Plus dans les programmes, les politiques et les procédures grâce à un modèle d'incidence collective.

Ce projet a été mené par l'Alberta Association of Immigrant Serving Agencies (AAISA) en partenariat avec l'Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of BC (AMSSA), la Saskatchewan Association of Immigrant Settlement and Integration Agencies (SAISIA), la Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations (MANSO), l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), l'Atlantic Region Association of Immigrant Serving Agencies (ARAISA) et la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA).

Les organisations partenaires ayant contribué à ce projet sont bien placées au sein du secteur de l'établissement et de l'intégration au Canada pour mener des initiatives qui contribuent à un changement systémique à plus long terme. Ce projet évalue l'état et la capacité des organismes fournisseurs de services (OFS) dans tout le Canada à répondre aux besoins spécifiques et aux priorités des diverses populations de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants. En identifiant les principaux atouts, les lacunes et les occasions, les bénéficiaires du financement testeront et affineront une approche visant à intégrer l'ACS Plus dans l'ensemble du secteur. Les activités comprennent l'élaboration d'une recherche sur l'égalité des genres et l'intégration de l'ACS Plus dans le secteur de l'établissement, ainsi que la création d'un guide de ressources bilingue testé sur l'approche d'intégration. Cette initiative marque une étape cruciale dans l'intégration du cadre de l'ACS Plus au sein des organismes-cadres et de leurs organisations membres dans le secteur canadien de l'établissement.

Nous remercions le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada pour son soutien financier.



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Introduction

Dans le cadre du projet *Renforcer les capacités du secteur national en matière d'analyse comparative entre les sexes (ACS) Plus*, des organismes-cadres de tout le Canada se sont associés pour renforcer la capacité du secteur de l'établissement et de l'intégration à intégrer l'ACS Plus dans les programmes, les politiques et les procédures.

Les données sont un élément essentiel de toute initiative d'ACS Plus, car elles permettent d'identifier les différences dans la manière dont les clientes et clients accèdent aux services et en bénéficient. Les organismes d'aide aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants disposent souvent de grandes quantités de données, mais n'en tirent pas toujours la valeur nécessaire ou souhaitée. Le présent document est conçu pour guider les organismes d'aide aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de gestion des données axée sur l'ACS Plus et l'équité. Chaque étape est présentée et accompagnée de feuilles de travail.

Une stratégie globale de gestion des données permet aux organisations de s'assurer que leurs pratiques en matière de données sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de l'organisation; elle améliore le travail d'équité et donne aux organismes les moyens de tirer le maximum de valeur de leurs données tout au long de leur cycle de vie. Ce guide peut être utilisé pour éclairer la gestion des données organisationnelles, quel que soit le stade auquel se trouve l'organisation dans son parcours de gestion des données. Cependant, quelle que soit la phase à laquelle se trouve une organisation, il est recommandé que l'organisme prenne le temps d'identifier ses besoins et ses objectifs en matière de données, comme indiqué à la [première phase](#).

Toute organisation d'aide aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants peut utiliser ce guide. Bien qu'il fournisse des étapes et des questions spécifiques pour chaque phase du processus, il est destiné à soutenir les processus internes, et non à les remplacer. L'ACS Plus et l'équité des données dépendent de la réactivité au contexte dans lequel elles sont développées; par conséquent, les organisations sont encouragées à adapter les suggestions et les lignes directrices contenues dans ce guide à leur propre travail.

Étant donné que chaque organisme utilise les données de différentes manières et aborde le travail avec des connaissances et des outils différents, ce guide commence par une introduction à l'ACS Plus et à l'équité des données, ainsi que par une explication des termes clés relatifs aux données. La gestion des données comporte de nombreuses facettes et, bien qu'il soit recommandé d'examiner toutes les pratiques en matière de données, les limites des ressources peuvent obliger les organismes à donner la priorité à certains domaines en vue d'une évaluation plus approfondie. Les sections suivantes aideront les organisations à prendre des décisions stratégiques quant à l'orientation de leurs efforts.

Comment utiliser ce guide

Ce guide présente aux organisations les fondements de la gestion des données et les cinq phases suivantes de l'élaboration d'une stratégie de gestion des données. Chaque section comprend des feuilles de travail pour soutenir cette phase ainsi que des études de cas illustrant leur utilisation. Le tableau de la page suivante fournit une référence visuelle pour le processus d'élaboration d'une stratégie de gestion des données qui répond aux besoins de l'organisation, respecte l'équité des données et les valeurs de l'organisation, et permet l'analyse ACS Plus.



Fondements : Cette section présente brièvement l'importance des données pour les organismes prestataires de services (OPS), des renseignements sur l'ACS Plus dans le secteur des services aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, six principes d'équité en matière de données et un glossaire de termes relatifs au travail sur les données. Ces concepts constituent la base du reste de ce guide.



La phase 1 consiste à identifier la manière dont l'organisme utilise les données au moyen de questions clés. Les données étant un outil de transmission de sens, cette phase demande également quelles histoires l'organisation veut raconter avec ses données, à qui elle veut ou doit raconter ces histoires, et quelles sont les données nécessaires pour communiquer chaque récit à son public respectif.



La phase 2 guide les organismes dans l'évaluation de leurs pratiques actuelles en matière de données afin d'examiner dans quels domaines elles respectent déjà l'ACS Plus et l'équité des données et dans quels domaines les pratiques répondent aux besoins de l'organisme en matière de données, et d'identifier les lacunes et les incongruités.



La phase 3 aide les organismes à utiliser leur évaluation des données et les besoins et objectifs identifiés en matière de données pour créer une stratégie de gestion des données qui s'appuie sur les points forts existants pour répondre aux besoins et obligations tout en maintenant les engagements en matière d'équité.



La phase 4 propose des suggestions et des considérations aux organismes qui mettent en pratique leur nouvelle stratégie de gestion des données. Elle comprend des questions d'ordre logistique ainsi que des questions relatives à l'équité au cours du processus de mise en œuvre.



La phase 5 fournit des orientations pour la mise en place de mécanismes permettant de vérifier régulièrement l'équité, l'utilité et la conformité des pratiques en matière de données avec les normes établies lors de la phase de conception.



Enfin, la **conclusion** présente les réponses apportées par les différentes feuilles de travail sous la forme d'un modèle et d'une ébauche de stratégie globale de gestion des données.

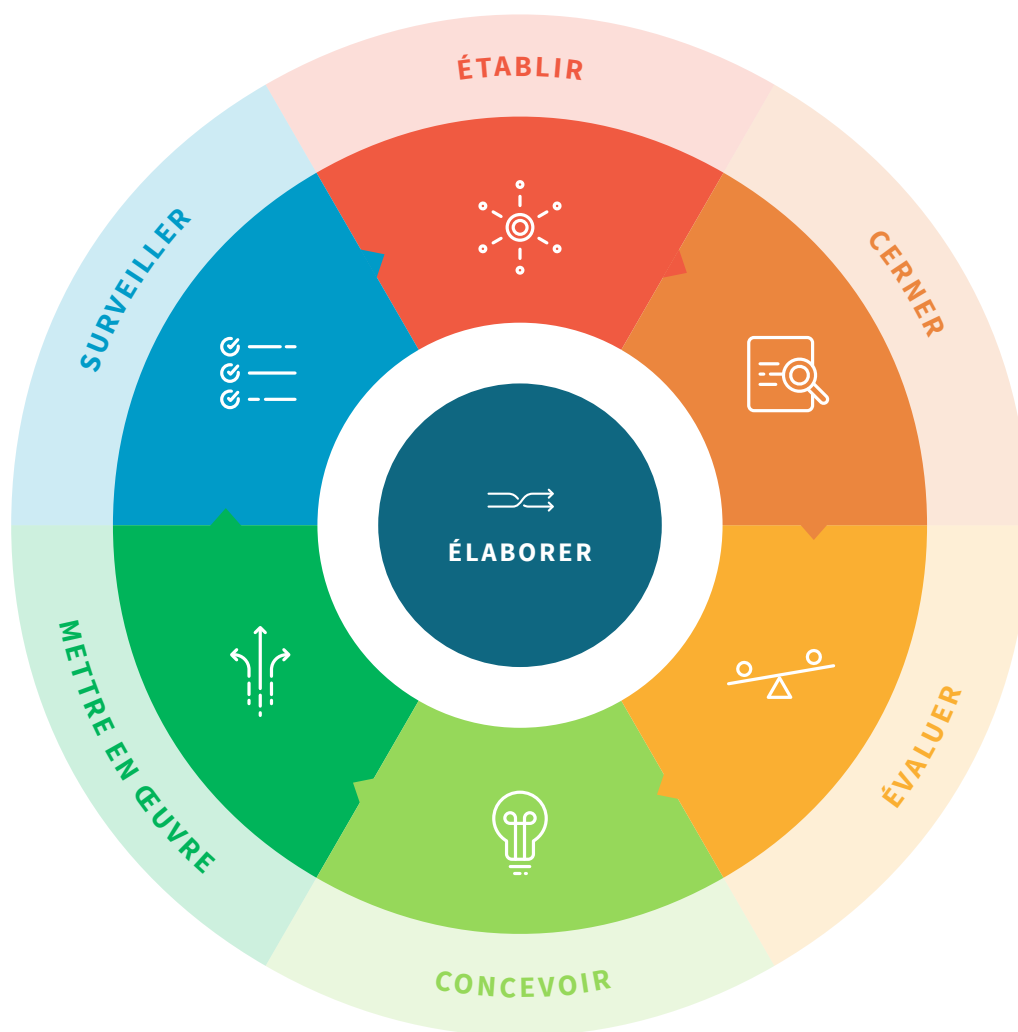
Introduction

Comment utiliser ce guide

L'[annexe A](#) est un guide plus approfondi des pratiques de base en matière de données et des activités connexes décrites dans la **phase 2**.

L'[annexe B](#) est un ensemble de feuilles de travail qui s'appuient sur la **phase 2** en fournissant des questions directrices pour l'évaluation de chaque pratique de base en matière de données. Ces feuilles soutiennent les activités potentielles décrites à l'[annexe A](#) et fournissent des renseignements utiles pour la conception d'une stratégie en matière de données.

Phases de la gestion des données





Fondements

L'importance des données

Tous les organismes utilisent des données en permanence. Les données jouent un rôle clé dans de nombreuses fonctions essentielles au sein d'une organisation.

Elles sont utilisées pour décrire le travail effectué, par exemple dans les rapports destinés aux bailleuses et bailleurs de fonds ou aux communautés, pour évaluer les programmes et mettre en évidence les réussites et les lacunes, et pour fournir des preuves qui démontrent et confirment ce que l'on voit et ce que l'on sait en interne. Lorsque le personnel de première ligne constate que les programmes ne correspondent pas aux besoins des clientes et clients ou que ces dernières ou derniers expriment des obstacles ou des difficultés, les données fournissent des éléments essentiels pour soutenir les efforts d'amélioration, d'ajustement ou d'extension des programmes et des politiques.

Par exemple, le personnel peut remarquer une baisse de la fréquentation des cours de langue pendant les mois d'été. Les données nous aident à comprendre précisément quels types de clientes et clients sont touchés. L'enregistrement des chiffres de fréquentation, d'inscription et d'abandon permet à l'organisme de prouver que ce qu'elle observe se reflète dans les chiffres de fréquentation réels. L'accès à des données démographiques telles que l'âge, le genre, le statut d'immigrant, la composition de la famille, etc. permet à l'organisme de déterminer avec précision qui abandonne les cours à ce moment-là. L'examen des données relatives aux clientes et clients peut révéler que la plupart de ces abandons sont le fait de parents ayant de jeunes enfants. Désormais, au lieu de prendre des mesures générales telles que la distribution d'un sondage à toutes les étudiantes et tous les étudiants des cours de langue, l'organisme peut concentrer son enquête sur les clientes et clients parents. En s'engageant directement auprès des étudiantes et étudiants qui abandonnent les cours, on comprend mieux les obstacles qu'elles/ils rencontrent; par exemple, elles/ils peuvent ne pas pouvoir assister aux cours parce qu'elles/ils doivent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants d'âge scolaire et qu'elles/ils n'ont pas les moyens de payer une garde d'enfants qui leur permettrait d'assister aux cours. Grâce à ces renseignements, l'organisme est en mesure d'étudier et de concevoir des interventions susceptibles de lever ces

obstacles, par exemple en mettant les clientes et clients en contact avec des programmes de garde d'enfants abordables, en proposant une garde d'enfants sur place ou en créant un programme de tutorat à domicile ou à distance pour les mois d'été. Les données de ce type peuvent également s'avérer importantes dans le cadre d'une demande de financement, car elles permettent à l'organisme de démontrer le besoin auquel il cherche à répondre (par exemple, un financement qui lui permettrait d'offrir ces interventions). Ce type d'intervention ciblée est beaucoup plus difficile à réaliser sans un accès adéquat aux données qui permettent d'expliquer et d'orienter les recherches plus approfondies.

UTILISATION DE CE GUIDE

Au début de chaque section, vous trouverez un encadré bleu comme celui-ci, avec un aperçu de ce que vous trouverez dans ce chapitre et des suggestions sur la façon d'en tirer le meilleur parti.

Dans cette section, intitulée « Fondements », vous trouverez :

1. Une vue d'ensemble du travail sur les données dans le cadre de l'ACS Plus, y compris l'équité des données.
2. Des termes clés qui seront utilisés tout au long du guide.
3. Une introduction aux deux organisations hypothétiques dont le traitement des données sera présenté sous forme d'études de cas dans chaque phase.

Vous pouvez lire ces sections attentivement avant de vous lancer dans le processus complet, ou vous pouvez parcourir ce chapitre et revenir sur son contenu au fur et à mesure que vous travaillez sur les feuilles de travail et les études de cas dans le reste du guide. Les deux approches sont valables; choisissez celle qui vous convient le mieux.



Fondements

Pour tirer le meilleur parti des données, il est essentiel de disposer d'une stratégie de gestion des données basée sur la manière dont l'organisation utilise – et espère utiliser – ses données. Étant donné que les données peuvent servir à de nombreuses fins et être utilisées de différentes manières, une stratégie formelle commence par l'identification des besoins et des objectifs, un processus décrit dans la [phase 1](#), à partir de la page 16. Mais il peut être dangereux de considérer les données uniquement comme un outil ou une ressource.

Étant donné que les données les plus utiles représentent des personnes réelles, il est nécessaire d'examiner comment les pratiques en matière de données soutiennent non seulement les besoins de l'organisation, mais aussi comment les clientes et clients sont incité(e)s par les méthodes de collecte et d'utilisation des données. Ce guide utilise l'ACS Plus et l'équité des données comme cadres complémentaires pour ancrer chaque étape de la gestion des données dans l'équité, la justice et l'inclusion.

L'ACS Plus et l'équité des données

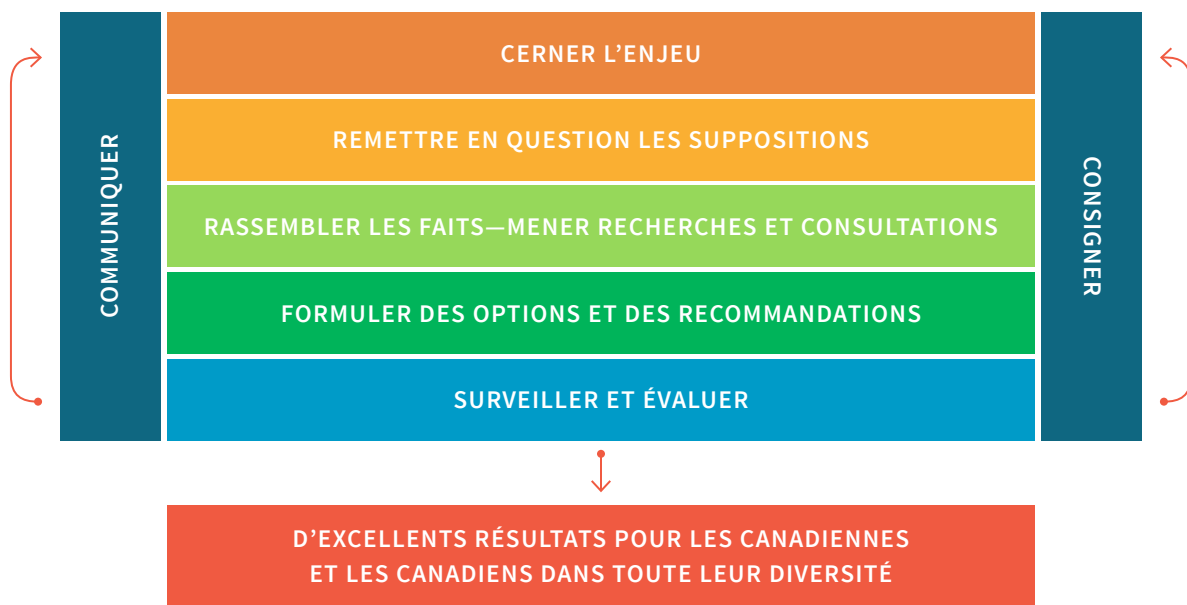


Image tirée du cours en ligne [Introduction à l'ACS Plus de Femmes et Égalité des genres Canada](#)

Ce guide et les feuilles de travail qui l'accompagnent fournissent aux organismes un cadre pour évaluer et améliorer leurs pratiques actuelles de gestion des données afin de faciliter l'élaboration d'une stratégie de gestion des données qui réponde à leurs besoins et à leurs obligations. Ce processus est guidé par deux optiques : l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et l'équité des données.

L'ACS Plus est un cadre analytique utilisé pour examiner les politiques, les programmes et les pratiques afin de comprendre comment différents groupes vivent les

politiques et les programmes et en tirent profit de différentes manières. Le gouvernement du Canada préconise son utilisation dans la conception et l'évaluation de toutes les politiques et de tous les programmes, mais l'analyse ACS Plus nécessite des données bien organisées et solides, car les données constituent la première et la plus fondamentale des étapes du processus. Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) décrit l'ACS Plus comme un processus dont les trois premières étapes sont de cerner l'enjeu, de remettre en question les suppositions et de rassembler les faits pertinents.



Fondements

Les données sont essentielles pour ces trois activités, car une compréhension précise des personnes et des situations est nécessaire pour analyser comment les différents groupes utilisent les services et dans quelle mesure les services répondent à leurs besoins.

Il faut pour cela des données non seulement sur l'utilisation des services, mais aussi sur les personnes qui les utilisent, afin de pouvoir comprendre comment des facteurs tels que l'origine ethnique et linguistique, la racialisation, l'identité de genre, l'aptitude ou le handicap, l'orientation sexuelle, entre autres, interagissent pour façonner leurs expériences et leurs besoins. Pour reprendre l'exemple des abandons d'étudiantes et étudiants de LINC, l'ACS Plus permettrait à l'organisme d'examiner si des facteurs tels que la racialisation et le handicap jouent un rôle dans la capacité des étudiantes et étudiants à suivre les cours, ce qui permettrait d'affiner la compréhension et d'offrir, par exemple, des programmes sur mesure facilitant l'accès des étudiantes et étudiants en situation de handicap. Les données sont également utiles pour remettre en question les suppositions et vérifier les préjugés, car elles peuvent montrer où ces suppositions ne reflètent pas la réalité. Le cadre d'évaluation décrit dans la [phase 2](#), à partir de la page 23, et développé dans l'[annexe A](#), à partir de la page 53, aide les organismes à déterminer comment leurs pratiques en matière de données soutiennent l'ACS Plus et les circonstances dans lesquelles un travail peut être nécessaire pour développer cette capacité.

L'équité des données est un cadre complémentaire destiné à guider toute personne qui travaille avec des données dans une optique de justice, d'équité et d'inclusion. Elle s'appuie sur les concepts de l'éthique des données, qui se concentrent sur l'utilisation appropriée des données par la protection de la vie privée, la reconnaissance et l'atténuation des données biaisées, et la garantie de la qualité des données pour éviter la diffusion de fausses informations¹. L'équité des données prend en compte la manière dont les données sont collectées, analysées, interprétées et distribuées en s'interrogeant sur le pouvoir, les préjugés et la discrimination. Elle reconnaît et cherche à minimiser les préjugés et l'exclusion des groupes sous-représentés à tous les stades du processus de collecte, de conservation, d'analyse et d'utilisation des données². Étant donné que les données jouent un rôle clé dans l'élaboration des programmes et des politiques, y compris le financement, les pratiques en matière de données ont une incidence inévitable sur la manière dont les personnes et les communautés accèdent aux services et en bénéficient. Des processus de données équitables contribuent à l'équité dans la distribution des ressources et des résultats pour divers groupes. Ce guide comprend des feuilles de travail pour aider les organismes à utiliser l'optique de l'équité des données lors de l'examen de leurs pratiques en matière de données.



Fondements

Principes de l'équité des données

Bien que la gestion des données puisse être un processus complexe, l'équité des données est ancrée dans six principes fondamentaux qui peuvent être utilisés pour fonder et guider le développement d'une stratégie de gestion des données.

Utilisez les principes suivants et les feuilles de travail pour donner aux politiques et pratiques de votre organisme en matière de données une assise fondée sur l'équité:

[Feuille de travail 3](#) | [Feuille de travail 5](#) | [Feuille de travail 6](#) | [Feuille de travail 8](#)

1

**PRINCIPE 1:
LES DONNÉES REPRÉSENTENT DES PERSONNES.**

Respecter les personnes implique de respecter leurs données.

La décision de recueillir un renseignement est une affirmation quant à l'importance de ce renseignement. Par exemple, collecter des identités de genre revient à dire que l'identité de genre est un renseignement important à posséder, mais le choix des étiquettes à proposer indique également quelles identités sont reconnues par les institutions et donc valables. C'est pourquoi il est important de tenir compte des étiquettes et des catégories auxquelles les différentes communautés s'identifient. En outre, traiter les renseignements comme des objets de valeur signifie les utiliser de manière réfléchie. Les données ne doivent pas être manipulées d'une manière qui pourrait déformer les êtres humains qu'elles décrivent, et doivent être utilisées d'une manière respectueuse des personnes qui les ont partagées.

2

**PRINCIPE 2:
LES DONNÉES PEUVENT FAIRE L'OBJET DE BIAIS.**

Vérifiez les données et laissez les données vous vérifier.

Tous les êtres humains font l'expérience de préjugés conscients et inconscients, et les processus peuvent véhiculer ces préjugés même en l'absence d'intention. Les préjugés peuvent être introduits à n'importe quel moment du cycle de vie des données et il faut s'en prémunir en permanence. Le choix des questions à poser et la manière de les formuler peuvent être influencés par des préjugés, par le choix des mots et la décision d'inclure ou d'exclure certaines catégories. La collecte des données peut également faire l'objet de biais et à des suppositions, car les personnes chargées de la collecte peuvent expliquer les questions et les catégories de manière à influencer les réponses des clientes et clients, ou même remplir les réponses sans que les clientes et clients s'en mêlent. La gestion de la qualité dans le processus de conservation peut également être affectée par des biais, comme le choix d'exclure tous les enregistrements de données manquant d'éléments spécifiques, ou de regrouper des catégories lorsque les nombres de réponses sont faibles. Même si une grande attention est portée à toutes ces étapes, l'analyse fait l'objet de biais lorsque les analystes abordent les données avec des idées préconçues ou ne tiennent pas compte de contextes plus larges, tels que les désavantages historiques auxquels une communauté spécifique est confrontée. L'ACS Plus est entravée lorsque les données ne représentent pas correctement les divers groupes concernés. L'un des moyens de lutter contre les biais est la diversité au sein du personnel qui interagit à tous les stades du cycle de vie des données, en veillant à ce qu'il puisse exprimer en toute sécurité des préoccupations et des opinions susceptibles de contredire un point de vue plus dominant. Un autre moyen consiste à comparer les données quantitatives et statistiques aux expériences vécues par les clientes et clients.



Fondements

3

PRINCIPE 3:
LES DONNÉES ONT DES CONSÉQUENCES :
« CE QUI EST COMPTÉ COMPTE. »³

Demandez toujours à quoi servent vos données.

Lorsque les données représentent correctement et équitablement les personnes, elles contribuent à une distribution équitable des ressources, ainsi qu'à des politiques et des programmes capables de servir et d'autonomiser des groupes divers. Lorsque les données représentent mal une population, ce groupe peut être lésé par la perpétuation de stéréotypes, un accès réduit aux programmes destinés à les servir et des avantages moindres, des ressources qui ne répondent pas à leurs besoins et le silence lorsque leur expérience vécue est écrasée par les récits dérivés des données. Il est également possible que la visibilité soit néfaste, exposant les personnes à la discrimination. Les deux aspects de la visibilité doivent être pris en compte. Les organismes d'aide aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants apportent un soutien inestimable aux immigrantes et immigrants et aux réfugiées et réfugiés, dont beaucoup se trouvent à l'intersection de plusieurs axes de marginalisation. Il est extrêmement difficile de concevoir des programmes et des politiques qui servent les groupes vulnérables si les renseignements utilisés pour l'élaboration des programmes et des politiques sont inexacts ou mal utilisés, et il est essentiel d'écouter les clientes et clients et les communautés pour savoir comment les pratiques en matière de données ont une incidence sur elles/eux.

4

PRINCIPE 4:
LES DONNÉES N'EXISTENT PAS EN VASE CLOS.

Un contexte est nécessaire pour la compréhension et l'interprétation.

Les personnes se trouvent au croisement du lieu et du temps, et leurs expériences sont façonnées à la fois par l'histoire passée et par les conditions actuelles. De nombreuses communautés sont ou ont été confrontées à la discrimination, à l'oppression et à d'autres désavantages. Il est donc essentiel de replacer les données dans leur contexte. Par exemple, les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants racialisé(e)s peuvent afficher des taux d'emploi inférieurs à ceux des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants non racialisé(e)s. Ces données doivent être considérées dans le contexte des disparités raciales dans l'accès à l'éducation et à la formation, des pratiques d'embauche discriminatoires ou partiales et des opportunités disponibles dans le pays d'origine. Si l'utilisation des services de l'emploi est également plus faible dans certains de ces groupes, cela doit également être examiné dans le contexte. L'expérience vécue est précieuse lors de la contextualisation des données, car des données telles que les statistiques sur l'utilisation des services peuvent démontrer l'existence d'une disparité, mais ne peuvent pas, à elles seules, expliquer pourquoi cette disparité existe ou comment y remédier.

5

PRINCIPE 5:
LA GESTION DES DONNÉES DOIT ÉQUILIBRER
L'INTÉRÊT COMMUN ET LA VIE PRIVÉE.

Réfléchissez bien aux données que vous recueillez et à la façon dont vous les protégez.

Toute collecte de données est invasive, car elle demande aux personnes de divulguer des renseignements qu'elles n'ont pas l'habitude de partager. Certaines données peuvent être extrêmement délicates, comme dans le cas des personnes LGBTQIA+ qui ne sont pas « sorties du placard ». Chaque renseignement doit être recueilli dans un but précis, avec un consentement éclairé, d'une manière culturellement sûre, et utilisé dans l'intérêt général. Toutes les données doivent également être soigneusement protégées afin de garantir le respect de la vie privée et la confidentialité, y compris l'anonymisation lorsque cela est possible.



Fondements

6

PRINCIPE 6:
LA GESTION DES DONNÉES CONSTITUE
UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE.

*Reconnaissez vos erreurs et
apprenez de ces erreurs.*

Les pratiques en matière de données sont conçues et mises en œuvre par des êtres humains, avec toutes les imperfections de toute entreprise humaine. Parfois, ces pratiques causent des dommages ou introduisent des erreurs. Par exemple, une erreur dans les pratiques de collecte peut entraîner des politiques qui négligent les besoins d'accès d'une communauté spécifique, ou des algorithmes d'analyse de données qui reproduisent des stéréotypes nuisibles. Dans de tels cas, un organisme doit être prêt à reconnaître les incidences de cette erreur, à évaluer ses pratiques pour en déterminer la cause et à remédier à ces pratiques afin qu'elles soient plus équitables à l'avenir.



Fondements

Termes clés relatifs aux données

L'**AGRÉGATION** est le processus par lequel les renseignements sur différentes personnes, par exemple l'ensemble des clientes et clients d'un programme, sont extraits des bases de données et compilés pour préparer des ensembles de données aux fins de traitement. L'agrégation est nécessaire pour analyser des groupes de personnes. *Voir aussi* : Désagrégation.

Une **ANALYSE À FACTEUR UNIQUE** examine comment un facteur d'identité influe sur les expériences des clientes et clients. Par exemple, l'analyse selon le genre est une analyse à facteur unique. Cela est utile pour cerner les écarts, mais il est aussi important de tenir compte des effets possibles d'autres facteurs, par exemple la race ou le statut d'immigration, grâce à une analyse multifactorielle.

L'**ANALYSE MULTIFACTORIELLE** est une méthode qui permet de faire une analyse **intersectionnelle** par la comparaison. Un exemple est l'examen des résultats pour les réfugiées (facteurs croisés : le genre et le statut d'immigration) et la comparaison avec les résultats pour d'autres groupes pour voir comment le genre et le statut d'immigration interagissent et influent sur les expériences des personnes de cette identité intersectionnelle.

La **COLLECTE DES DONNÉES** permet de rassembler différents éléments de données à des fins de comparaison. La collecte est souvent effectuée après l'agrégation afin de permettre de déterminer les similitudes entre les différents groupes ainsi que les différences.

La **CONSERVATION** est le terme qui désigne les processus utilisés pour le traitement, l'hébergement, la protection et le maintien des données afin d'en tirer une valeur.

Les données **DÉPERSONNALISÉES** sont créées en retirant les identificateurs personnels (p. ex., le nom, le numéro d'assurance sociale, le numéro d'assurance maladie, l'adresse). Cela permet de protéger la vie privée des personnes auprès desquelles les données sont collectées; on peut aussi dire « **anonymiser** les données » ou « rendre les données anonymes ». Cela est différent de la **confidentialité**, où les identificateurs personnels sont protégés, mais demeurent liés aux données d'une personne.

La **DÉSAGRÉGATION** est le processus par lequel les données agrégées sont séparées en fonction de facteurs comme le genre, la race, le statut d'immigration, l'aptitude ou le handicap. Cela est essentiel pour l'ACS Plus et le travail en lien avec l'équité, car cela permet de cerner les différences dans les façons dont les groupes clients accèdent à nos services et en tirent parti. *Voir aussi* : Analyse à facteur unique et analyse multifactorielle.

Les **DONNÉES INSTANTANÉES** donnent une vue d'ensemble à un moment donné. Les données peuvent être cumulatives (par exemple, le nombre total de clientes et clients qui ont utilisé les services jusqu'à présent) ou itératives (par exemple, combien de dossiers de clientes actives et clients actifs existent à un moment donné). Il est préférable de générer ce type de vue d'ensemble rapide des données à l'aide d'ensembles de données préétablis.

Les **DONNÉES QUALITATIVES** sont des renseignements dérivés de sources non numériques, par exemple des témoignages de clientes et clients, des entrevues ou des sondages avec des questions ouvertes. Elles peuvent fournir un contexte pour les **données quantitatives**, qui utilisent des analyses statistiques pour répondre aux questions. En particulier, les données quantitatives sont utiles pour cerner où sont les écarts, mais les données qualitatives permettent aux enquêteurs d'apprendre *comment* et *pourquoi* ces écarts existent.



Termes clés relatifs aux données

L'**ÉQUITÉ DES DONNÉES** décrit le « principe d'équité et de justice dans l'accès aux données, la représentation et l'utilisation des données pour des communautés et des parties prenantes diversifiées »⁴.

Les **ENSEMBLES DE DONNÉES** sont des groupes de données. Souvent, un ensemble de données individuel est créé en prenant des éléments de données en particulier d'un groupe plus large, par exemple les réfugiées et réfugiés qui parlent l'amharique dans les données d'un organisme sur toutes les clientes et tous les clients, ou les travailleuses étrangères et travailleurs étrangers temporaires qui ont recours à un programme en particulier. Des **ensembles de données préétablis** sont créés en programmant une base de données pour qu'elle crée un sous-ensemble de données précis de manière réutilisable.

L'**ENTREPOSAGE** est la manière dont les données sont stockées. Cela décrit à la fois l'endroit (base de données ou système de gestion des clientes et clients, serveur, serveur infonuagique, etc.), les protections en place pour protéger la vie privée, et les moyens qui permettent d'accéder aux données, y compris les personnes qui ont l'autorisation de visualiser, de modifier ou d'exporter les données.

La **GESTION DES DONNÉES** décrit la manière dont un organisme recueille, entretient, conserve et utilise les données. Une stratégie de gestion des données est un outil important pour s'assurer que toutes les étapes dans le processus des données s'alignent avec la mission, la vision et les valeurs de l'organisme et pour répondre aux principales questions avec des données de qualité.

L'**INTEROPÉRABILITÉ** décrit la capacité à partager des données entre les parties prenantes ou les bases de données et la facilité avec laquelle elles peuvent être combinées avec d'autres données. Pour que les données soient interopérables, elles doivent partager des normes équivalentes (telles que les tranches d'âge) et utiliser des formats de fichiers compatibles (p. ex., CSV).

La **QUALITÉ DES DONNÉES** désigne l'exactitude, l'exhaustivité et la cohérence des données. Des données inexactes peuvent comprendre des points de données invalides, des valeurs manquantes ou des données aberrantes.

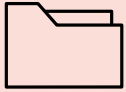
Les données **LONGITUDINALES** décrivent la manière dont les itérations de données sont liées pour créer une image du changement au fil du temps. Cette forme d'analyse est particulièrement utile pour suivre les résultats, les tendances et les incidences. *Voir aussi* : Données instantanées.

Les **MÉTADONNÉES** sont des renseignements fournis avec les données afin qu'elles soient plus faciles à utiliser, par exemple la source et la façon dont les données ont été nettoyées, traitées ou calculées. Cela peut aussi inclure une description de la qualité des données, par exemple les données manquantes, la façon dont les données ont été validées, et quelles normes pour les données ont été appliquées ou suivies. On peut les considérer comme la « **biographie** » des données, qui décrit comment les données en sont venues à exister sous leur forme actuelle.

Les **NORMES POUR LES DONNÉES** sont les règles utilisées pour normaliser la façon dont les données sont décrites, représentées et structurées, par exemple une terminologie commune, une représentation cohérente des dates et des définitions communes. Cela comprend aussi de rendre les données reconnaissables par le biais d'une base de données ou d'un format de fichier accessible. Les normes pour les données garantissent que les données sont faciles à trouver, accessibles, faciles à utiliser ou à réutiliser, et à partager.

Les **RÉCITS DES DONNÉES** sont un cadre pour organiser et analyser les données en fonction d'un objectif précis, en utilisant des données probantes adaptées à un public en particulier.

La **SÉCURITÉ CULTURELLE** est la création d'un espace où les clientes et clients se sentent à l'aise de divulguer leurs renseignements personnels; elle est nécessaire pour obtenir un consentement éclairé et pour la collecte de données exactes.



Le travail sur les données étant complexe, il est souvent utile d'avoir accès à des exemples de la manière dont il peut être effectué.

Deux études de cas sont intégrées à ce guide et donnent un aperçu de la manière dont ce guide et ses feuilles de travail peuvent être utilisés dans différents contextes. Les encadrés **ROUGE** et **JAUNE** montrent comment deux organisations hypothétiques s'y prennent pour élaborer une stratégie de gestion des données, depuis l'identification de leurs besoins en données jusqu'au suivi de leur travail en cours. Utilisez ces études de cas pour vous faire une idée de la manière dont le travail *pourrait* être effectué, sachant que certains éléments peuvent être plus pertinents que d'autres dans le contexte de votre organisation. Les paragraphes suivants présentent le contexte de chaque étude de cas. Notez que ces études de cas utilisent des organisations fictives; les exemples sont des composites et des extrapolations librement tirées de plusieurs organisations qui ont testé ce guide.

ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A est un petit fournisseur de services d'établissement qui dessert plusieurs petites communautés dans une zone rurale.

12
employées et employés

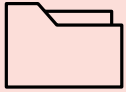
Zone de service régionale, rurale

Numérisation récente

Début du développement des pratiques en matière de données

Elle est passée des dossiers papier à une base de données numérique moins d'un an avant de se lancer dans la conception d'une stratégie de gestion des données. À l'heure actuelle, la collecte de données est étroitement axée sur l'établissement de rapports à l'intention des bailleuses et bailleurs de fonds, mais au fur et à mesure qu'elle intègre l'ACS Plus dans ses pratiques, elle constate qu'elle a besoin d'accéder à davantage de données pour approfondir son travail autant qu'elle le souhaiterait. Bien qu'ils soient confiants dans leur connaissance actuelle de leur travail, ils ont également un certain nombre de questions auxquelles ils pensent que les données peuvent répondre, et ils veulent être en mesure de soutenir et de remettre en question leurs riches données qualitatives avec des données quantitatives.

L'équité est une force motrice au sein de cette organisation, et les membres sont très conscients de la manière dont ils s'engagent dans leur travail, à la fois lorsqu'ils travaillent avec des clientes et clients et lorsqu'ils travaillent entre eux. Comme dans toute organisation, leurs priorités et leurs préoccupations sont façonnées par le contexte dans lequel ils travaillent. Dans ce cas, ils s'appuient sur les principes d'équité des données – *Les données représentent des personnes* et *Les données ont des conséquences* – tout en sachant que la sécurité et la confidentialité sont essentielles pour les populations qu'ils servent.



ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B est une grande organisation implantée dans un grand centre urbain.

90
employées et
employés

Grand centre
urbain

Pratiques en
matière de
données établies

Exploration des
interactions
entre les
données et
l'équité

Elle utilise une base de données du logiciel de gestion des clientes et clients depuis plusieurs années et a par conséquent des pratiques relativement bien établies en matière de données, bien qu'elle n'ait pas de politique explicite en matière de gestion des données à l'échelle de l'organisation. Les rapports des bailleuses et bailleurs de fonds et l'évaluation des programmes sont ses principales utilisations des données, mais elle pense que les données qu'elle recueille recèlent un potentiel inexploité.

Pour l'organisation B, ces utilisations potentielles des données doivent être mises en balance avec le droit à la vie privée des clientes et clients. L'une des priorités de l'organisation est de s'assurer que tout ce qu'elle recueille sert un objectif qui, en fin de compte, profite aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et à leurs communautés.

C'est pourquoi elle est très attachée au principe suivant : *La gestion des données doit trouver un équilibre entre le bien public et la protection de la vie privée.* Son travail antérieur et continu sur la lutte contre le racisme et les espaces positifs pour les personnes LGBTQ+ a également mené à un engagement organisationnel envers le principe *Les données peuvent faire l'objet de biais*, et l'une des principales raisons pour lesquelles elle souhaite utiliser davantage ses données dans le cadre de l'ACS Plus et du travail sur l'équité est sa capacité à remettre en question les suppositions.



PHASE 1 :

Détermination des besoins et des objectifs en matière de données

L'étape fondamentale de l'élaboration d'une stratégie de gestion des données consiste à examiner les priorités en matière de données.

Ce processus exige des organismes qu'ils identifient les questions auxquelles ils peuvent répondre grâce aux données, ainsi que la manière dont ils partageront les données et les personnes avec lesquelles ils le feront. Les organisations sans but lucratif sont souvent confrontées à un décalage entre leurs pratiques en matière de données et leurs besoins réels en matière de données⁵, un problème qui entraîne des lacunes dans les données souhaitées ainsi que des données inutilisées ou sous-utilisées.

UTILISATION DE CETTE SECTION

Cette section vous présentera deux méthodes pour déterminer les besoins de votre organisme en matière de données : les questions clés et les récits des données.

Utilisez cette section de trois manières, selon ce qui est utile pour vous :

1. Lisez le texte.
2. Passez en revue les études de cas.
3. Remplissez les [feuilles de travail 1](#) et [2](#).

Certaines parties des études de cas seront plus pertinentes pour votre travail que d'autres, et c'est correct ! Adaptez le processus selon le contexte et les besoins de votre organisation.

Les organismes devraient entamer ce processus en réfléchissant au travail qu'ils veulent faire avec leurs données, y compris les questions qu'ils se posent sur leur propre travail et les données nécessaires pour répondre à ces questions. Ce processus bénéficie grandement de la collaboration entre les équipes et les ministères, car le personnel de chaque programme peut avoir des questions différentes et détenir des pièces différentes du grand casse-tête. Envisagez de créer un petit groupe chargé de diriger ce processus, composé de représentants de différentes équipes ou de différents programmes, qui pourront servir de pont pour les questions, les besoins et les idées. Ce groupe peut

utiliser les feuilles de travail 1 et 2 pour dresser ensemble un tableau complet des besoins et des objectifs de l'organisme en matière de données.

L'équité des données reste un aspect important de ce processus. Il faut donc réfléchir non seulement à ce que l'on veut savoir, mais aussi à la *raison* pour laquelle on veut savoir et aux personnes sur lesquelles cette connaissance aura une incidence, positive ou négative.

Pour bien comprendre la façon dont les données sont actuellement utilisées et pour examiner la façon dont les données *pourraient* être utilisées, il convient de se poser les questions suivantes :

- Qui servons-nous? Comment pouvons-nous savoir quels sont les groupes qui sous-utilisent nos services?
- Comment pouvons-nous mesurer l'efficacité de notre travail pour les divers groupes de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants?
- Quels sont les récits que nous voulons pouvoir raconter? Qui voulons-nous atteindre avec ces récits?
- Quelles sont les données nécessaires pour ces récits et ces mesures? Quelles sont les données manquantes?
- Qui est absent de nos données? Qui est oublié ou sous-représenté?
- Utilisons-nous toutes nos données? Y a-t-il des données que nous pourrions mieux utiliser ou que nous pourrions cesser de collecter?



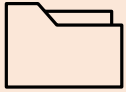
PHASE 1 :

Détermination des besoins et des objectifs en matière de données

ASTUCE

Ce groupe devrait autant que possible inclure des personnes avec des identités et des antécédents différents. Quand des perspectives différentes sont présentes et valorisées, cela peut aider à cerner les angles morts et les biais de chacun. Cela permet d'approfondir l'ACS Plus (*remettre en question les suppositions*) et d'améliorer l'équité des données (*les données font l'objet de biais*).

Dans le cadre de ce processus, réfléchissez aux incidences des pratiques en matière de données. Après de qui les données sont-elles collectées? Comment sont-elles utilisées? Quelle est l'incidence de cette utilisation sur divers groupes de personnes? Comment peut-on réduire les inconvénients et augmenter les avantages pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants? Réfléchissez à ces questions en remplissant la [feuille de travail 1](#). Les exemples suivants, tirés d'études de cas, peuvent vous aider à trouver des idées.



ÉTUDE DE CAS :

Poser des questions sur les données

ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A L'organisation A décide de mieux comprendre ses clientes et clients et pose donc la première question clé : « Qui servons-nous? » En examinant le rôle des données pour répondre à cette question, elle détermine que les données démographiques seront les plus utiles. Comme elle ne recueille pas actuellement ces renseignements auprès de ses clientes et clients, elle considère qu'il s'agit d'un besoin en matière de données. Mais l'organisation ne souhaite pas collecter des renseignements sans raison valable. Elle réfléchit donc à la manière dont elle utilisera ces données et aux risques que leur collecte peut présenter pour les clientes et clients.

Elle veut également être en mesure d'évaluer ses programmes, en posant la question suivante : « Quelle est l'efficacité de nos services? » Elle a décidé que cela nécessitait des statistiques d'utilisation, telles que les inscriptions au programme, ainsi que la possibilité de désagréger les données démographiques afin de pouvoir utiliser l'ACS Plus pour déterminer comment les différentes populations clientes accèdent à ses services et en tirent profit. Pour ce faire, elle devra collaborer avec la fournisseuse ou le fournisseur de sa base de données afin d'intégrer des modèles de rapports qui permettront de procéder au regroupement et à la désagrégation des données dont elle a besoin.

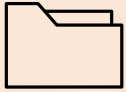
« *Qui servons-nous?* »

Comment les données peuvent-elles répondre à cette question?

- Les données démographiques comme l'âge, le genre, le groupe de population, l'orientation sexuelle
- Nous ne collectons pas actuellement ces données

Quelles sont les répercussions possibles?

- Capacité d'offrir des programmes plus ciblés
- Possibilité de bâtir des liens avec d'autres organisations communautaires
- Préoccupations en matière de sécurité pour certaines clientes et certains clients (p. ex., personnes LGBTQIA+)



ÉTUDE DE CAS :

Poser des questions sur les données

ÉTUDE DE CAS B

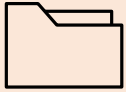
L'ORGANISATION B se pose une question légèrement différente : « Où se situent les lacunes dans nos services? » En réfléchissant à cette question, elle décide qu'elle veut aussi savoir où les clientes et clients réussissent le mieux, et elle reformule donc cette question comme suit : « Comment les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants diversifié(e)s font-elles/ils l'expérience de nos services? ». En approfondissant cette question, elle se rend compte qu'elle comporte plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle doit savoir qui accède à ses services, ce qui signifie qu'elle a besoin de données démographiques. Comme elle a décidé d'intégrer en priorité l'ACS Plus, elle doit être en mesure de ventiler ces données.

Ensuite, elle doit savoir comment ses services sont utilisés, ce qui nécessite des statistiques sur l'utilisation et les résultats. Pour obtenir ces statistiques, elle a besoin de plusieurs données, telles que les inscriptions, les départs des services et les étapes importantes telles que la recherche d'un emploi ou l'achèvement d'un cours de LINC. Bien qu'elle suive déjà les chiffres bruts des inscriptions, elle ne relie pas actuellement les renseignements démographiques des clientes et clients à l'utilisation qu'elles/ils font des services. Elle a identifié ce lien comme un besoin de données.

Enfin, elle décide d'intégrer les expériences personnelles des clientes et clients par l'entremise d'un sondage sur la satisfaction. Cela implique un projet spécial, mais elle apprécie les données qualitatives pour leur capacité à contextualiser les chiffres et à vérifier les biais.

« *Quelle est l'expérience des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants diversifié(e)s avec nos services ?* »

| Comment les données peuvent-elles répondre à cette question? | Quelles données avons-nous ? | Et de quelles données avons-nous besoin ? |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les données démographiques peuvent nous dire qui utilise un service donné • Les statistiques sur l'admission peuvent nous dire quels services sont le plus et le moins utilisés • Les jalons et les résultats peuvent nous dire où les clientes et clients connaissent le plus et le moins de succès • Lier ces trois données peut nous aider à cerner des tendances (qui a des réussites et à quel endroit) • Ce que nos clients nous disent à propos de leurs expériences personnelles nous aide à comprendre pourquoi certains services fonctionnent mieux pour certaines clientes et certains clients que d'autres | <ul style="list-style-type: none"> • Données démographiques • Résultats • Admission | <ul style="list-style-type: none"> • Désagrégation • Jalons • Établissement de liens • Expérience qualitative des clientes et clients |



En fin de compte, les données sont un outil de narration.

L'exemple de l'abandon des études par les étudiantes et étudiants de LINC à la [page 5](#) montre comment les organismes peuvent raconter une histoire en utilisant des données. Dans ce cas, il s'agit d'une histoire sur les parents dans leur parcours d'apprentissage d'une langue. Il s'agit également d'une histoire sur l'organisation – comment elle travaille avec différentes clientes et différents clients pour trouver les meilleurs moyens de répondre à leurs besoins. Les mêmes données peuvent être utilisées pour raconter de nombreuses histoires différentes, et les organismes doivent donc se demander avec qui ils veulent communiquer afin de déterminer quelles données seraient les plus convaincantes pour ce public. Comprendre qui est à l'écoute de l'histoire et de quoi il s'agit permet de façonner les détails complémentaires (c.-à-d., les données) qui rendent l'histoire attrayante, crédible et convaincante. Ce processus peut être considéré comme la création d'un *récit de données*. Il permet à l'organisation d'identifier les données à recueillir, la manière dont elles devront être organisées pour être les plus utiles possible, les lacunes existantes, et d'envisager non seulement à qui s'adresse chaque récit de données, mais aussi qui est *concerné* par chacun d'entre eux.

Pour soutenir l'intégration de l'ACS Plus, les organisations doivent identifier les facteurs d'identité intersectionnelle à prendre en compte dans chaque description de données. Le respect de l'équité des données signifie que les organismes doivent encadrer ce processus par les principes décrits aux pages [8](#), [9](#) et [10](#). En particulier, n'oubliez pas que *Les données ont des conséquences* – le langage utilisé dans un récit de données peut avoir des incidences profondes sur la façon dont les publics réagissent aux renseignements. Une suggestion est de s'éloigner du cadre déficitaire; la question posée ci-dessus par l'organisation B est un exemple de ce changement, puisqu'elle s'appuie sur l'expérience des clientes et clients pour repérer les succès ainsi que les lacunes.

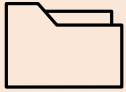
Lors de l'élaboration d'un récit de données, les éléments clés sont :

- **L'OBJECTIF** (pourquoi vous racontez cette histoire et ce que vous espérez réaliser)
- **LE PUBLIC** (à qui vous allez raconter cette histoire)
- **LES ÉLÉMENTS DE PREUVE** (les renseignements à l'appui qui démontreront ou prouveront votre objectif au public identifié)

Utilisez la [feuille de travail 2](#) pour explorer les récits de données que votre organisation souhaite raconter. Vous trouverez ci-dessous deux exemples d'organisations qui ont conçu des récits de données comme indiqué dans la [feuille de travail 2](#).

QUESTIONS OU RÉCITS ?

Vous pourriez remarquer pendant que vous pensez aux besoins en données de votre organisme que des questions sur les données sont plus utiles dans votre processus que les récits, ou l'inverse. N'hésitez pas à utiliser une de ces méthodes ou les deux, selon ce qui est préférable pour votre organisme, votre équipe ou selon le contexte.



ÉTUDE DE CAS :

Élaboration de récits de données

ÉTUDE DE CAS A

En examinant les incidences d'une meilleure compréhension des populations qu'elle sert, **L'ORGANISATION A** établit un lien entre sa question initiale (« Qui servons-nous? ») et son objectif de renforcer les liens avec d'autres organisations communautaires qui servent des populations similaires (telles que des organisations ethnoculturelles ou religieuses) ou des populations ayant des besoins similaires (tels que l'emploi ou l'insécurité alimentaire). Elle détermine que son objectif est d'établir des liens communautaires, que son public est constitué d'autres organisations communautaires de la région et que le sujet du récit est la population qu'elle sert. Pour convaincre les organisations ethnoculturelles ou confessionnelles que la collaboration profitera à leurs clientes et clients commun(e)s, elle a besoin de données démographiques qui montreront le chevauchement des populations clientes. Pour établir des liens avec des organisations telles que les banques alimentaires, l'organisation peut plutôt vouloir examiner les évaluations des besoins et les références, ainsi que les notes de cas concernant les besoins qui se manifestent tout au long du parcours de la cliente ou du client. Elle considère l'importance des preuves statistiques, telles que « Nous espérons établir une relation avec la mosquée locale parce que nous servons actuellement 47 clientes et clients musulman(e)s » (ce qu'elle espère pouvoir tirer des données démographiques) ou « Nous voulons établir un lien avec les banques alimentaires locales parce que 32 % de nos clientes et clients ont eu recours à une banque alimentaire au cours des six derniers mois » (renseignements qu'elle prévoit découvrir par l'entremise de notes de cas). Grâce à ce processus, elle identifie les données démographiques et l'utilisation des services comme des lacunes en matière de données, ce qui correspond aux lacunes identifiées dans ses questions des [page 17](#).

Récit des données A

But :

Liens dans la communauté



Public : Organisations communautaires



Sujet : Populations de clientes et clients desservies

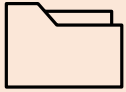


Preuves : Chevauchement des clientes et clients



Données :

Données démographiques
Observations
Témoignages



ÉTUDE DE CAS : Élaboration de récits de données

ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B sait qu'elle utilise des données pour rendre compte aux bailleuses et bailleurs de fonds, mais elle souhaite approfondir l'utilisation de ces données. Elle prend le sujet « Expériences des clientes et clients de nos programmes » et décide que ce qu'elle veut, c'est évaluer l'efficacité de ses programmes pour différents groupes de clientes et clients. Pour cela, elle veut pouvoir utiliser ces évaluations en interne, pour découvrir où les interventions auraient le plus d'incidence, et les partager avec les bailleuses et bailleurs de fonds. Pour élaborer des résultats dans ce contexte, elle doit être en mesure de cibler les réussites et les lacunes – à la fois celles et ceux qui en bénéficient le plus et pourquoi, mais aussi celles et ceux qui passent à travers les mailles du filet et pourquoi. Cette analyse nécessitera des données démographiques (qu'il faudra ventiler) ainsi que l'utilisation des services, les résultats du programme et éventuellement les étapes importantes. Elle possède déjà une grande partie de ces données ou est en train de les recueillir, mais elle ne relie pas encore les différents éléments ni ne dispose d'un moyen systématique pour recueillir la rétroaction des clientes et clients. Elle identifie donc le manque de liens et de rétroaction des clientes et clients comme des lacunes en matière de données, ce qui correspond aux lacunes identifiées dans ses questions sur les données aux [page 18](#). Dans l'étape suivante, l'évaluation, elle examinera de plus près ce qu'elle collecte et comment elle le stocke et l'utilise.

Récit des données B

Sujet :

Expériences des clientes et clients concernant les programmes



But : Évaluation du programme



Public : Utilisation interne
Bailleuses et bailleurs de fonds



Preuves :

Réussites
Lacunes



Data:

Données démographiques
Utilisation des services
Résultats
Rétroaction des clientes et clients

Utilisez cette feuille de travail pour examiner la façon dont votre organisation utilise actuellement les données et la façon dont vous souhaitez les utiliser. Élaborez des questions auxquelles vous voulez répondre à l'aide des données. Elle peut être remplie dans le cadre d'une discussion de groupe ou individuellement, puis partagée et discutée en équipe.

Question clé :

1A Comment pouvons-nous utiliser les données pour répondre à cette question ?

1B Quelles données avons-nous pour répondre à cette question ?

1C De quelles données avons-nous besoin pour répondre à cette question ?

Question clé :

1A Comment pouvons-nous utiliser les données pour répondre à cette question ?

1B Quelles données avons-nous pour répondre à cette question ?

1C De quelles données avons-nous besoin pour répondre à cette question ?

Pour remplir cette feuille de travail, pensez à qui vous souhaitez parler du travail que vous faites (public), ce que vous voulez leur dire (sujet), et pour quelle raison vous souhaitez leur partager ces renseignements (but). Puis, pensez aux renseignements que le public trouverait importants, et aux données que vous devez avoir à cette fin. Cette feuille de travail peut être remplie individuellement et partagée ou consultée en collaboration.

2A But :

2B Sujet

•

•

2C Public(s)

•

•

2D Preuves requises

•

•

2E Données requises

•

•

•

•



2F Données disponibles

•

•

•

•



2G Lacunes dans les données

•

•

•

•

2A But :

2B Sujet

•

•

2C Public(s)

•

•

2D Preuves requises

•

•

2E Données requises

•

•

•

•



2F Données disponibles

•

•

•

•



2G Lacunes dans les données

•

•

•

•



Une fois qu'un organisme sait ce qu'il attend des données, il peut déterminer si ses pratiques actuelles répondent à ces besoins.

UTILISATION DE CETTE SECTION

Cette section donne une vue d'ensemble des pratiques de base en matière de données et une introduction de leur évaluation. Il y a aussi des études de cas pour fournir un exemple du résultat final d'une évaluation. Consultez l'[annexe A](#) pour des descriptions détaillées des pratiques de base et l'[annexe B](#) pour les feuilles de travail pour guider l'évaluation de chaque pratique.

Vous trouverez ci-dessus l'ordre suggéré d'utilisation du contenu, mais vous pouvez l'utiliser de la manière qui convient le mieux à votre travail.

1. Lisez le texte dans cette section.
2. Passez en revue les études de cas.
3. Passez en revue les questions de la feuille de travail sur l'évaluation de l'équité et des valeurs dans cette section et ajoutez les valeurs de votre organisme.
4. Consultez l'[annexe A](#) : Pratiques de base
5. Remplissez les feuilles de travail à l'[annexe B](#).
6. Retournez à la feuille de travail sur l'évaluation de l'équité et des valeurs dans cette section.

Le résumé suivant décrit le processus d'évaluation; reportez-vous à :

- l'[annexe A](#) : Guide d'évaluation des pratiques en matière de données à la page 53 pour une description plus approfondie des pratiques énumérées ci-dessous
- l'[annexe B](#) : Feuilles de travail pour l'évaluation des pratiques en matière de données à la page 61 pour les feuilles de travail qui soutiennent l'évaluation de chacune de ces pratiques
- [Feuille de travail 3](#) : Réflexion sur l'ACS Plus et l'équité dans cette section pour encadrer votre évaluation; placez-la bien en vue dans l'espace où vous effectuez l'évaluation
- Lorsque vous remplissez les [feuilles de travail A1 à A6](#), revenez à la [feuille de travail 3](#)

Réfléchissez à la manière dont vos pratiques actuelles incarnent ces valeurs :

- Quelles sont les valeurs de l'organisme que vous souhaitez le plus intégrer dans votre travail sur les données?
- Quels sont les principes d'équité des données qui résonnent le plus fortement dans votre organisation?
- Quels changements pourraient rendre vos pratiques plus conformes à ces principes?

Souvenez-vous de ces questions lorsque vous examinerez les pratiques de base suivantes en matière de données.

- **NORMES** : Règles utilisées pour normaliser la façon dont les données sont décrites, représentées et structurées. Les organismes devraient examiner comment leurs normes de données s'alignent sur celles de leurs collaborateurs, tels que le gouvernement du Canada, afin de permettre l'interopérabilité et l'analyse comparative. Il faut se demander si les catégories et les étiquettes correspondent aux expériences et à l'auto-identification des communautés auprès desquelles les données sont collectées.
- **ANALYSE ET UTILISATION** : l'accès à la désagrégation et à la collecte, la manière dont les renseignements sont présentés et distribués, et le contexte dans lequel l'analyse a lieu. La clé de ce processus est d'examiner l'incidence de l'utilisation des données sur les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et de déterminer si elle renforce ou réduit au silence leurs communautés. Il faut notamment veiller à ce que les rapports soient justes et précis et qu'ils tiennent compte du contexte dans lequel les données se situent, surveiller les préjugés et veiller à ce que l'analyse soit encadrée et présentée avec le plus grand soin. Ce processus bénéficie d'un engagement direct avec les communautés clientes, car les données qualitatives peuvent être utilisées pour contextualiser l'analyse quantitative, y compris pour vérifier si l'analyse des données correspond à l'expérience vécue.



PHASE 2 :

Évaluation des pratiques actuelles

- **QUALITÉ** : L'exactitude, l'exhaustivité et l'uniformité des données, qui garantissent que les données sont dignes de confiance et constituent une base solide pour la prise de décision et les récits de données. Les organismes devraient fixer un objectif interne clair en matière de qualité des données et définir des pratiques pour gérer les données inexactes, incomplètes ou incohérentes.
- **COLLECTE** : Ce qui est recueilli, comment et quand la collecte a lieu, et la création d'espaces culturellement sûrs pour la collecte des données. Le consentement éclairé exige que le personnel soit en mesure d'expliquer pourquoi il collecte des renseignements et à quelles fins ils seront utilisés. Il est également important de comprendre les relations de pouvoir et la sensibilité des données personnelles afin d'établir des pratiques de collecte culturellement sûres. Il existe de nombreuses méthodes de collecte de données, allant des questions directes (comme lors de l'admission d'une cliente ou d'un client) à l'observation (par exemple, par des travailleuses et travailleurs de l'établissement qui consignent ensuite leurs observations dans des notes de cas), en passant par les groupes de discussion et les sondages. Il est à noter que les sondages peuvent produire des données quantitatives par l'entremise de questions utilisant l'échelle de Likert (par exemple : « Évaluez votre expérience avec ce programme sur une échelle de 1 à 5 ») et des données qualitatives par l'entremise de questions ouvertes. Chaque méthode produit des données légèrement différentes, fournit un contexte différent pour ces données et varie sur le plan de l'accessibilité (par exemple, les sondages reposent sur la maîtrise de la langue utilisée), c'est pourquoi vous devez vous demander qui vous voulez atteindre, ce que vous voulez savoir exactement et quelles méthodes sont les plus inclusives pour ce groupe de personnes. N'oubliez pas que l'accessibilité permet d'obtenir des données plus précises.

MÉTHODES DE COLLECTE

Les données peuvent être recueillies de différentes façons ! Lors de la détermination des données dont votre organisation a besoin, pensez à la meilleure façon de collecter ces données. Lors d'entrevues individuelles, par exemple lors de l'admission des clientes et clients ? Par le biais d'observations consignées dans des notes de cas ? Par le biais de sondages utilisant l'échelle de Likert ou des questions ouvertes ? Par le biais de groupes de discussion ? Peu importe la méthode que vous choisissez, veillez à penser à l'accessibilité et aux personnes qui pourraient être mises de côté.

- **CONSERVATION** : Où et comment les données sont stockées, les protections en place pour la vie privée des clientes et clients, les structures des bases de données, le nettoyage et le traitement des données en vue de leur utilisation, et les métadonnées. La législation sur la protection de la vie privée et les clauses contractuelles peuvent imposer des exigences quant à la manière dont les données sont stockées et protégées. Un autre aspect de la conservation est la façon dont les bases de données sont structurées; il est recommandé que les organismes établissent des structures de base de données qui permettent la désagrégation sur la base des facteurs identifiés dans l'étape précédente.
- **CONTRÔLE ET ÉVALUATION** : Une surveillance continue et une évaluation régulière garantissent que les pratiques en matière de données sont uniformes et continuent de répondre aux normes et aux besoins au fil du temps. Il peut s'agir de vérifications régulières de la qualité des données, d'un examen de la conservation et de la protection de la vie privée, d'une formation et de ressources pour le personnel chargé de la collecte des données, parmi de nombreuses autres possibilités. Les besoins de l'ACS Plus, les valeurs de l'organisme et les principes d'équité des données doivent être intégrés dans tout cadre de suivi et d'évaluation.



PHASE 2 :

Évaluation des pratiques actuelles

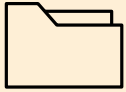
BIOGRAPHIES DES DONNÉES

Les métadonnées sont essentiellement l'histoire de la façon dont les données ont été créées. Comme dans la biographie d'une personne, ou un article sur un événement, les métadonnées répondent aux questions de base (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Pourquoi ? Comment ?) sur la collecte et le traitement des données. Cela donne aux utilisatrices et utilisateurs subséquents un contexte qui les aide à comprendre les limites, les possibilités et les implications éthiques d'un ensemble de chiffres.

Il est productif d'impliquer plusieurs personnes dans ce processus. En effet, les renseignements nécessaires à une évaluation approfondie sont rarement détenus par une seule personne, mais la multiplicité des points de vue permet de contrecarrer les préjugés que les personnes ne peuvent pas voir par elles-mêmes.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Dans la section précédente, les deux organisations ayant fait l'objet d'études de cas ont identifié les données démographiques comme étant essentielles à leurs objectifs. Il est important de noter que les données démographiques requièrent une attention particulière lors de leur collecte, de leur conservation et de leur utilisation. Plus que tout autre type de données, les données démographiques représentent directement les personnes auprès desquelles elles sont recueillies. Il s'agit de renseignements qui peuvent être directement liés à des personnes spécifiques, à moins qu'ils ne soient anonymisés et regroupés avec les renseignements relatifs à d'autres personnes. C'est l'une des raisons pour lesquelles certaines analyses omettent certaines catégories – s'il y a trop peu de personnes d'une identité particulière, il est beaucoup plus facile d'identifier les personnes, ce qui les prive de la protection de l'anonymat.



ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A réunit son personnel pour discuter de ses pratiques actuelles en matière de données. Au cours de cette évaluation, elle découvre plusieurs possibilités de mettre en place les pratiques qu'elle souhaite grâce à une stratégie de gestion des données.

Elle ne recueille pas actuellement de données démographiques et n'a donc pas de normes établies, ce qui signifie qu'elle pourra consulter les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et le personnel pour fixer les normes qui représentent le mieux les clientes et clients qu'elle sert. Toutefois, elle reçoit régulièrement des rapports d'IRCC contenant des statistiques sur son travail. Afin de pouvoir comparer ses données internes aux données qu'elle reçoit, elle devra équilibrer ces consultations avec les normes utilisées par le gouvernement du Canada, des renseignements qui sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada. Cela signifie également qu'elle peut travailler avec sa fournisseuse ou son fournisseur de base de données pour concevoir des champs de données (plutôt que d'avoir à adapter des champs existants), et qu'elle sera en mesure de fixer des objectifs de qualité qui représentent au mieux ses buts.

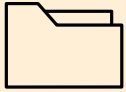
Lorsqu'elle examine ses pratiques en matière de collecte de données, elle constate une force essentielle : les membres du personnel ont l'expérience et les compétences nécessaires pour établir des relations et un climat de confiance, sur lesquels l'organisation peut s'appuyer pour élaborer des lignes directrices en matière de collecte de données. Par exemple, les relations étroites que le personnel entretient avec ses clientes et clients révèlent que ces dernières et derniers hésitent particulièrement à partager des renseignements sur leur orientation sexuelle et/ou leur identité sexuelle. Même lorsque les clientes et clients se sentent en sécurité lorsqu'elles/ils divulguent ces renseignements au personnel, elles/ils demandent parfois à ce que le personnel ne partage pas ces renseignements, même au sein de l'organisation. Cela signifie qu'il faudra travailler à la création d'un environnement dans lequel les clientes et clients se sentent en confiance et savent que leurs renseignements ne sont pas divulgués au sein de l'organisation.

Cette compréhension amène l'organisation à souligner que *la gestion des données doit trouver un équilibre entre le bien public et la protection de la vie privée* lorsqu'elle retourne à la [feuille de travail 3](#) – bien qu'il soit bénéfique pour l'organisation de connaître ces renseignements sur ses clientes et clients, elle doit trouver un équilibre avec le respect des droits des clientes et clients à prendre des décisions concernant leurs propres données. Cela rejoint l'une des valeurs de l'organisation, à savoir le respect de l'autonomie et du parcours personnel des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants qu'elle sert, qu'elle inscrit également sur la [feuille de travail 3](#).

SÉCURITÉ CULTURELLE

L'Agence de la santé publique du Canada définit la sécurité culturelle comme « un résultat fondé sur un engagement respectueux qui reconnaît le déséquilibre des pouvoirs inhérents au système et qui vise à le contrer ».

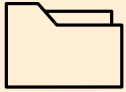
Ce concept découle des interactions entre les Autochtones de la Nouvelle-Zélande et le système de santé, mais il est important pour tout contact entre une personne issue d'un groupe minoritaire et un système plus large. De nombreuses organisations dirigées par des Autochtones au Canada offrent des formations sur la sécurité culturelle dans divers contextes.



ÉTUDE DE CAS :

Évaluation des pratiques actuelles

| Normes | Collecte | Qualité |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Peu de normes établies à l'interne• Réception de statistiques d'IRCC avec les normes du gouvernement du Canada | <ul style="list-style-type: none">• Excellents rapports avec les clientes et clients• Engagement organisationnel fort à l'égard des compétences culturelles et de la sécurité culturelle, mais pas de formation formelle• Collecte de données démographiques limitées à l'heure actuelle, mais la base de données pourrait héberger davantage de données• Il y a un champ pour les notes de cas dans la base de données, qui peut être utilisé pour préciser les besoins et les progrès des | <ul style="list-style-type: none">• Pas de vérifications des données à l'heure actuelle• En bonne position pour fixer des cibles pour la qualité |
| Conservation | Analyse | Surveillance |
| <ul style="list-style-type: none">• La base de données répond aux exigences en matière de protection de la vie privée• Bonne relation avec l'entrepreneuse ou l'entrepreneur• Souhaite avoir la capacité de désagréger les données | <ul style="list-style-type: none">• Limitée actuellement par les données disponibles• Bonnes relations établies avec les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et les communautés | <ul style="list-style-type: none">• Pas de structures à l'heure actuelle• Capacité d'établir des pratiques dans le cadre de la stratégie |



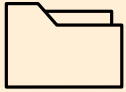
ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B constate, lorsqu'elle évalue ses pratiques en matière de données, qu'elle recueille déjà une grande partie des données qu'elle souhaite. Les données démographiques qu'elle recueille actuellement ne correspondent pas tout à fait à celles dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs, et elle devra donc les aligner.

Plus important encore, elle constate que chaque équipe ou ministère a des pratiques légèrement différentes en ce qui concerne la collecte, la saisie et l'utilisation des données. Cette situation est problématique pour comparer les données dans l'ensemble de l'organisation, mais elle donne à l'organisation l'occasion de créer des lignes directrices qui s'appuient sur les meilleures pratiques issues d'une variété d'expériences avec les données dans le contexte de leur organisation. Elle bénéficie également d'une composition du personnel qui reflète raisonnablement sa compréhension actuelle de la diversité des communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants dans sa région. Elle note cela sur la [feuille de travail 3](#) comme une mesure d'équité des données soutenant le principe suivant – *Les données peuvent faire l'objet de biais.*

La consultation de la fournisseuse ou du fournisseur de la base de données permet de découvrir la capacité de la structure de la base de données à développer des fonctions qui répondent à ses besoins en matière de données. Par exemple, bien qu'elle ne vérifie pas actuellement l'exactitude et l'exhaustivité de ses données, l'organisation a une base de données qui dispose d'une capacité inexploitée pour le faire. L'examen de cette facette du travail sur les données cadre avec la valeur d'excellence de l'organisme, qu'elle inscrit sur la [feuille de travail 3](#).

Lorsqu'elle examine les façons dont elle analyse actuellement ses données, elle constate que l'évaluation régulière des programmes est une pratique établie, mais qu'un manque de données désagrégées signifie qu'elle n'a pas été en mesure de soutenir pleinement l'analyse intersectionnelle de l'ACS Plus, un problème qu'elle note sur la [feuille de travail 3](#). D'autre part, elle se rend compte que son engagement actif et continu auprès des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et de leurs communautés offre des possibilités de consultation sur les étiquettes d'auto-identification (pour la collecte et la conservation des données) ainsi que sur les questions des clientes et clients auxquelles le travail sur les données de l'organisme pourrait répondre. Elle note aussi de prendre en compte les méthodes d'engagement dans la phase suivante : la conception de sa stratégie de gestion des données.



| Normes | Collecte | Qualité |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Incohérentes entre les équipes• L'incohérence limite l'interopérabilité• Les données démographiques ne soutiennent pas pleinement les objectifs pour les données | <ul style="list-style-type: none">• Recueil déjà la majorité des données requises• La composition du personnel reflète raisonnablement les populations desservies• Pas de formation normalisée sur les pratiques de collecte• Pas de suivi des jalons à l'heure actuelle | <ul style="list-style-type: none">• Pas de vérification de l'exactitude ou de l'exhaustivité à l'heure actuelle• Possibilité d'avoir cette capacité dans la base de données |
| Curation | Analyse | Surveillance |
| <ul style="list-style-type: none">• La base de données répond aux exigences en matière de protection de la vie privée• Permet la désagrégation des données démographiques, mais pas le regroupement avec les statistiques du programme• Forte capacité d'anonymisation | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation régulière et bien établie du programme, mais pas de désagrégation• La mobilisation active et continue des communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants est une possibilité de consultation | <ul style="list-style-type: none">• Chaque équipe gère ses propres vérifications des données• Pas de structures à l'échelle de l'organisme à l'heure actuelle |

Cette feuille de travail propose des questions pour une réflexion. Pensez à afficher ces questions bien en vue lorsque vous remplissez les feuilles de travail de l'[annexe B](#). Dans le cadre de ce processus, réfléchissez à la manière dont vous souhaitez vous engager dans l'ACS Plus, aux domaines dans lesquels les valeurs de votre organisme sont soutenues ou contredites par les pratiques existantes en matière de données, et aux principes d'équité des données les plus pertinents pour votre travail.

3A Évaluation de la capacité des données pour l'ACS Plus

Cerner les enjeux

Quelles structures avons-nous pour soutenir l'ACS Plus ?

Quelle désagrégation sommes-nous en mesure de faire ?

Comment définissons-nous le succès pour les clientes et clients et comment en assurons-nous le suivi ?

Remettre en question les suppositions

Quels facteurs d'identité observons-nous chez nos clientes et clients ?

Que pensons-nous savoir sur leur incidence sur les expériences des clientes et clients ?

Que démontrent les données ?

Rassembler les faits

Quelle analyse faisons-nous ?

Quelle analyse devons-nous effectuer pour répondre à nos questions clés ?

Quelles données avons-nous et quelles sont les lacunes ?

3B Comment nos pratiques en matière de données respectent-elles nos valeurs en tant qu'organisme ?

Valeur de l'organisme :

Valeur de l'organisme :

Valeur de l'organisme :

3C Évaluation des mesures de l'équité des données

Les données représentent des personnes.

Comment nous assurons-nous que notre stratégie traite nos clientes et clients et leurs données avec respect ?

Les données peuvent faire l'objet de biais.

Comment nous protégeons-nous des biais à chaque étape du cycle de vie des données ?

Les données ont des conséquences.

Comment nous assurons-nous d'avoir une représentation juste et exacte de nos clientes et clients ?

Les données n'existent pas en vase clos processus.

Comment tenons-nous compte du contexte dans notre travail sur les données ?

Les données doivent équilibrer l'intérêt commun et la vie privée.

Comment équilibrons-nous les besoins de l'organisme et les besoins des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants ?

La gestion des données constitue un d'apprentissage.

Quelles mesures de responsabilisation avons-nous en place ?



PHASE 3 :

Conception de la stratégie de gestion des données

Une fois que les organismes ont compris de quelles données ils ont besoin, l'objectif qu'ils remplissent et comment les pratiques actuelles en matière de données s'alignent sur ces besoins et ces priorités, ils sont prêts à concevoir une stratégie de gestion des données.

- La [feuille de travail 4](#) : Gestion des besoins en matière de données fournit un modèle pour concevoir des pratiques en matière de données qui répondent aux besoins identifiés dans les feuilles de travail 1 et 2.
- La [feuille de travail 5](#) : Conception pour l'équité utilise la réflexion de la feuille de travail 3 pour expliquer le rôle que l'ACS Plus, les valeurs de l'organisme et les principes d'équité des données jouent dans votre stratégie.

Pendant la phase de conception, utilisez ces questions pour encadrer la transition de l'identification des besoins et de l'évaluation des pratiques vers l'élaboration de politiques et de pratiques.

- Dans quels domaines les pratiques existantes en matière de données s'alignent-elles sur les principes de l'ACS Plus et de l'équité des données? Où cet alignement peut-il être renforcé?
- Quelles forces l'organisme peut-il déployer pour améliorer l'équité des données et soutenir l'analyse intersectionnelle?
- Quelles sont les mesures nécessaires pour adapter les pratiques en matière de données aux besoins dans ce domaine?
- Quels sont les points forts que l'organisme peut déployer pour combler les lacunes en matière de données?
- Quelles sont les ressources disponibles pour ce processus? Quelles ressources (financement, formation, etc.) seront nécessaires pour effectuer ces changements?

UTILISATION DE CETTE SECTION

Dans cette section, vous rassemblerez les résultats des sections précédentes – Détermination des besoins en matière de données et Évaluation des pratiques en matière de données – pour concevoir la stratégie de gestion des données pour votre organisation.

Utilisez cette section de trois manières :

1. Lisez le texte.
2. Passez en revue les études de cas.
3. Remplissez les feuilles de travail en utilisant les lacunes dans les données des [feuille de travail 1](#) et [feuille de travail 2](#), et les valeurs de l'organisme et les principes d'équité des données relevés dans la [feuille de travail 3](#).

N'oubliez pas de prendre en compte vos objectifs pour les données de l'ACS Plus de la [feuille de travail 3](#) pendant que vous élaborer votre stratégie de gestion des données.

Comme les données racontent des histoires sur des personnes, les organismes devraient envisager la manière dont l'engagement avec les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants peut orienter et soutenir leur travail sur les données. Les pratiques de recrutement qui soutiennent la diversité du personnel peuvent être utiles pour garantir une variété de perspectives sur les données au sein de l'organisation, tout comme l'engagement direct avec les communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants. L'organisme devrait éviter de considérer les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants comme un groupe unique et monolithique et envisager des approches d'engagement adaptées aux divers groupes qui les composent.



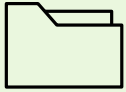
PHASE 3 :

Conception de la stratégie de gestion des données

Il s'agit, par exemple, des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants en situation de handicap, de celles et ceux issu(e)s de divers milieux ethniques, culturels, linguistiques et religieux; de différents statuts et volets d'immigration; des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants LGBTQIA+; et d'autres groupes qui partagent des facteurs d'identité pertinents pour le travail de l'organisme, en se rappelant également qu'il existe des différences au sein des groupes ainsi qu'entre eux. En élaborant des stratégies et des objectifs d'engagement, l'organisme doit tenir compte des principes d'équité dans les données, notamment en veillant à ce que les données représentent, respectent et renforcent les communautés desservies.

Votre stratégie doit comprendre :

- Une description des principes et des valeurs qui régissent le travail de votre organisme en matière de données;
- Une vue d'ensemble des objectifs que remplissent les données au sein de l'organisme, y compris une section sur la manière dont l'analyse ACS Plus est soutenue et gérée;
- Des lignes directrices internes pour une gestion équitable des données par l'entremise de pratiques de base;
- De la formation et des ressources pour soutenir ces lignes directrices;
- Des mesures de responsabilisation, y compris des procédures de suivi et d'évaluation continues;
- Des considérations logistiques, y compris des exigences budgétaires (au besoin).



ÉTUDE DE CAS : Concevoir une stratégie

ÉTUDE DE CAS A

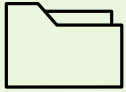
L'ORGANISATION A compare les besoins en données qu'elle a identifiés ([feuille de travail 1](#) et [feuille de travail 2](#)) à l'évaluation qu'elle a réalisée au cours de la phase précédente ([feuilles de travail 3](#) et [A1 à A6](#)). Le besoin le plus important qu'elle a identifié est celui des données démographiques qui peuvent être désagrégées. Pour répondre à ce besoin, elle sait qu'elle a besoin de deux choses : des données démographiques (qui devront être recueillies directement auprès des clientes et clients) et des structures de base de données permettant la désagrégation. Elle considère que le personnel, qui s'est investi dans ce processus et s'est engagé à respecter l'équité dans son travail, les relations solides qui existent entre les clientes et clients et l'organisation, et ses liens avec la fournisseuse ou le fournisseur de la base de données sont des ressources clés. Elle décide qu'elle doit établir des normes de données (y compris des étiquettes et des catégories), concevoir des modèles de rapports de base de données avec le soutien de sa fournisseuse ou son fournisseur de base de données, et développer la formation du personnel sur la collecte de données et la sécurité culturelle. Afin de soutenir ces mesures

et de les ancrer dans la réalité, elle décide de commencer par se rapprocher des clientes et clients et du personnel pour établir des normes de données qui correspondent à la manière dont les clientes et clients s'identifient – par exemple, en ce qui concerne les identités ethnoculturelles.

LA BONNE BASE DE DONNÉES

Il n'y a pas une seule base de données qui convient. La sélection de la bonne base de données ou du bon logiciel de gestion des relations avec la clientèle pour votre organisme est un processus complexe, qui doit trouver un équilibre entre les coûts et la facilité d'utilisation et la capacité de fournir les fonctions requises pour répondre à vos besoins en matière de données. Cela dépasse la portée du présent guide ; n'oubliez simplement pas que la réalisation d'une ACS Plus requiert la capacité de faire un suivi des données démographiques et des statistiques d'utilisation, et de désagréger les données aux fins d'analyse.

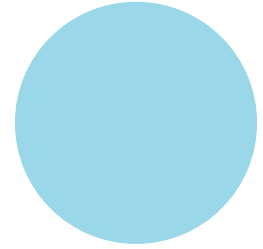
| Besoin en données | ↔ | Lacunes dans les données | ↔ | Ressources disponibles | ↔ | Étapes |
|---|---|---|---|---|---|---|
| <p><i>Consigné dans la feuille de travail 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Données démographiques pouvant être désagrégées | | <ul style="list-style-type: none"> Données démographiques Structures de base de données pour la désagrégation | | <ul style="list-style-type: none"> Personnel mobilisé Bonnes relations avec les clientes et clients Relation avec la fournisseuse ou le fournisseur de la base de données | | <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des clientes et clients Établissement de normes pour les données Conception de modèles de rapports de base de données Élaboration de formation du personnel |



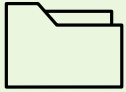
ÉTUDE DE CAS : Concevoir une stratégie

ÉTUDE DE CAS B

Dans son évaluation des pratiques existantes en matière de données, **L'ORGANISATION B** a pu voir que la qualité de ses données n'était pas aussi élevée que désiré. Elle recueille déjà la plupart des données dont elle a besoin, mais des variations dans les normes et les pratiques limitent sa capacité à vérifier la qualité des données. Pour ce faire, elle réunit les différentes équipes et les différents services pour élaborer un guide de normes et de meilleures pratiques pour la collecte de données qui s'appuie sur les réussites et les défis que chaque équipe a rencontrés. Son objectif pour la qualité des données est de 95 % de données remplies dans la base de données, et elle travaille à l'élaboration d'un processus pour réaliser une vérification régulière des données en sa possession.



| Pratiques en matière de données | Objectifs | Ressources disponibles | Étapes |
|---|---|--|---|
| <p><i>Tiré des feuilles de travail A3 et A6.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Qualité des données• Surveillance | <ul style="list-style-type: none">• Normes cohérentes• Indicateurs de qualité• Audits réguliers des données | <ul style="list-style-type: none">• Connaissances du personnel• Ressources en matière de littératie des données de Statistique Canada | <ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un guide sur les meilleures pratiques• Établissement d'un objectif pour la qualité des données• Établissement de pratiques et d'un calendrier pour les audits |



ÉTUDE DE CAS : Intégration de l'équité

ÉTUDE DE CAS A

Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie, elle revient sur les principes d'équité des données qu'elle a examinés à l'aide de la [feuille de travail 3](#). Les préoccupations des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants LGBTQIA+ et leurs craintes qu'une personne les sorte du placard contre leur gré au sein d'une petite communauté n'ont pas échappé à l'équipe. Cette compréhension l'a amenée à s'intéresser de très près à deux des [principes](#), à savoir : *Les données représentent des personnes* et *Les données ont des conséquences*. Elle décide que le respect de l'identité des clientes et clients et des données connexes comporte deux aspects : l'enregistrement clair et précis des renseignements partagés par les clientes et clients et la compréhension claire des limites et des frontières que les clientes et clients fixent à leurs renseignements personnels. Pour la première partie, les activités connexes comprennent l'ajout de champs dans les profils des clientes et clients afin que leur nom et leurs pronoms préférés soient affichés de façon prédominante. Pour la deuxième partie, elle souhaite travailler avec sa fournisseuse ou son fournisseur pour ajouter un champ tout aussi prédominant dans lequel le personnel peut inscrire quand utiliser le nom et les pronoms (par exemple, seulement durant les réunions individuelles, en tout temps, etc.), et aussi mobiliser le personnel dans la formation sur le consentement éclairé et la sécurité culturelle.

ÉTUDE DE CAS B

Elle se reporte également à la [feuille de travail 3](#), car elle regarde ses récits de données du point de vue de l'ACS Plus, en établissant clairement le lien entre l'ACS Plus et ses objectifs d'analyse : elle veut utiliser des données désagrégées pour remettre en question leurs suppositions sur l'utilisation du programme et cerner les lacunes, dans le but de créer de meilleurs résultats pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants diversifié(e)s dans leur ville. À cette fin, elle croit fortement devoir intégrer un autre [principe](#) de l'équité des données – *Les données n'existent pas en vase clos*. Comme ses objectifs en matière de données comprennent l'évaluation du programme, elle veut s'assurer qu'elle tient compte du contexte qui pourrait ne pas être évident dans les chiffres. Pour cela, elle élabore un sondage sur la satisfaction de la clientèle; décidant qu'il serait bénéfique de mener ce sondage sur une base régulière, elle documente le processus afin d'élaborer un ensemble de directives pour les sondages à l'avenir.

Exemple A

Principes d'équité

- Les données représentent des personnes
- Les données ont des conséquences



Alignement

- Importance de la déclaration volontaire
- Consentement et limites des clientes et clients



Activités

- Ajout du nom des clientes et clients et leurs pronoms dans les profils
- Ajout d'un champ pour noter les limites de divulgation et d'utilisation
- Formation du personnel sur le consentement éclairé et la sécurité culturelle

Exemple B

Principes d'équité

- Les données peuvent faire l'objet de biais
- Les données n'existent pas en vase clos
- Remettre en question les hypothèses



Alignement

- Mobilisation active des clientes et clients
- Mauvais alignement des pratiques avec l'ACS Plus



Activités

- Mise en place de processus de désagrégation
- Intégration d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle

Reportez-vous aux [feuille de travail 1](#) et [feuille de travail 2](#) pour remplir les encadrés sur les besoins en matière de données ci-dessous. Déterminez la méthode de collecte (p. ex., entretiens lors de l'admission des clientes et clients, sondages). Prenez en compte les ressources offertes par votre organisation (financement, temps, expertise, relations, partenariats, etc.) et établissez des mesures pour combler les lacunes. Vous pouvez utiliser plusieurs exemplaires de cette feuille de travail. Ce processus bénéficie d'une bonne collaboration.

| | | |
|---|---|---|
| <p>4A Besoin en données</p> <p><i>(Tiré de la feuille de travail 1C)</i></p> <hr/> | <p>4A Besoin en données</p> <p><i>(Tiré de la feuille de travail 1C)</i></p> <hr/> | <p>4A Besoin en données</p> <p><i>(Tiré de la feuille de travail 2E)</i></p> <hr/> |
| <p>4B Méthode(s) de collecte</p> | <p>4B Méthode(s) de collecte</p> | <p>4B Méthode(s) de collecte</p> |
| <p>↓</p> <p>4C Ressources disponibles pour répondre au besoin</p> | <p>↓</p> <p>4C Ressources disponibles pour répondre au besoin</p> | <p>↓</p> <p>4C Ressources disponibles pour répondre au besoin</p> |
| <p>↓</p> <p>4D Étapes</p> | <p>↓</p> <p>4D Étapes</p> | <p>↓</p> <p>4D Étapes</p> |

Pour remplir cette feuille de travail, utilisez les résultats de vos réflexions consignés dans la [feuille de travail 3](#). Reprenez les valeurs de l'organisme précisées dans la section 3B et établissez les principes de l'équité des données de la section 3C les plus pertinents pour le travail et la culture de votre organisation. Réfléchissez à la manière dont vos pratiques en matière de données reflètent le mieux ces valeurs, tout en répondant aux besoins en matière de données décrits dans la [feuille de travail 4](#). Pensez stratégiquement aux valeurs et aux principes en particulier sur lesquels vous souhaitez vous concentrer. Vous pouvez utiliser plus d'un exemplaire de cette feuille de travail.

5A ACS Plus

(Tiré de la feuille de travail 3, section A)

Quelles structures mettons-nous en œuvre pour appuyer l'ACS Plus ?

Quels types d'analyses réalisons-nous ?

De quels facteurs d'identité tenons-nous compte ?



5D Comment cela est-il intégré à notre stratégie ?

5B Valeur de l'organisme :

(Tiré de la feuille de travail 3, section B)

Exemple: Intégrité

.....

.....

.....



5E Comment cela est-il intégré à notre stratégie ?

(Exemple : Nous veillons à protéger la vie privée et la confidentialité des clientes et clients. Nous avons mis en place des mesures de responsabilisation pour atténuer les biais possibles et réaliser une analyse habilitante plutôt que préjudiciable.)

5C Principe de l'équité des données :

(Tiré de la feuille de travail 3, section C)

Les données peuvent faire l'objet de biais.

.....

.....

.....



5F Comment cela est-il intégré à notre stratégie ?

(Exemple : Nous basons nos normes sur les consultations avec les clientes et clients, nous formons notre personnel à recueillir des données sans biais, et nous filtrons notre analyse grâce à une équipe collaborative composée de personnes diversifiées.)



PHASE 4 :

Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données

La révision des politiques existantes et l'introduction de nouvelles politiques sont tout un processus. La mise en œuvre d'une stratégie de gestion des données peut mener à des changements importants dans la façon dont l'organisme recueille, stocke et utilise les données.

Ancrez ce processus dans les changements organisationnels souhaités et dans les objectifs et les besoins cernés en matière de données. Rappelez-vous qu'il faut plus que la rédaction d'un manuel pour en arriver à de la cohérence; il faut intégrer les principes d'équité des données, ce qui inclut la mobilisation du personnel pour assurer une compréhension cohérente de la stratégie de gestion des données et de son but. La mise en œuvre comprend également d'apprendre comment la stratégie de gestion des données, une fois adoptée, permet d'atteindre ou non les résultats souhaités, notamment son incidence sur le travail du personnel et les expériences des clientes et clients, ainsi que les avantages et les inconvénients sur ceux-ci.

Comme il peut être difficile de prévoir l'effet qu'auront des politiques sur les différents groupes, il est essentiel que l'étape de la mise en œuvre soit flexible. La [feuille de travail 6](#) fournit quelques questions d'orientation, notamment pour l'incorporation d'un processus pour consulter le personnel et les clientes et clients afin de cerner toute conséquence imprévue, des mécanismes pour que le personnel et les clientes et clients puissent fournir de la rétroaction anonyme, et un plan pour assurer un suivi sur les préoccupations pour plus de détails et de possibilités afin d'y répondre. Un responsable, une équipe ou un comité désignés pour la stratégie peut être mieux placé pour assurer un suivi en menant une enquête et en proposant des modifications à cette stratégie.

Les développements et les interventions pour les programmes et les politiques nécessaires peuvent devoir être mis en œuvre au fil du temps. Utilisez la [feuille de travail 7](#) pour élaborer un calendrier avec les étapes appropriées, qui comprend du temps pour mettre à l'essai et évaluer de nouveaux outils et de nouvelles procédures et politiques. Conformément à la phase de conception, veillez à ce que les bons outils et la bonne formation soient fournis au

personnel. Recherchez quels outils et quelles formations sont disponibles et s'alignent sur la stratégie et les objectifs de l'organisme. Envisagez une collaboration interorganismes si d'autres organisations du secteur élaborent aussi des stratégies de gestion des données afin de partager le fardeau des ressources nécessaires à l'élaboration des outils et des formations. Bien qu'il soit important de tenir compte du rôle de chaque pratique, les priorités organisationnelles et les limites des ressources peuvent faire en sorte que les organismes doivent se concentrer sur certaines pratiques clés à un moment donné.

UTILISATION DE CETTE SECTION

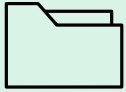
Dans cette section, on vous demandera de penser aux aspects logistiques de la mise en œuvre de la stratégie que vous avez élaborée dans la section précédente, ainsi qu'aux préoccupations en matière d'équité dans la manière dont vous appliquez ces pratiques.

Utilisez cette section de trois manières :

1. Lisez le texte explicatif.
2. Passez en revue les études de cas.
3. Remplissez les feuilles de travail sur la mise en œuvre des pratiques en matière de données pour les pratiques de base qui vous intéressent.

Votre organisation peut se concentrer sur certaines, la plupart ou la totalité des pratiques décrites dans la [phase 2](#), selon vos besoins et vos ressources.

Une fois que la stratégie de gestion des données a été mise à l'essai, a démontré qu'elle assurait l'équité des données et a atteint les résultats souhaités, les organismes peuvent passer de cette étape à la surveillance et l'évaluation continues.



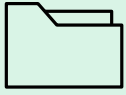
ÉTUDE DE CAS : Collecte de données

ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A commence à mettre sa stratégie en pratique en communiquant avec les clientes et clients pour les informer des normes pour les nouvelles données qu'elle va recueillir. Bien qu'elle veuille pouvoir comparer ses données aux ensembles de données du gouvernement du Canada (par exemple IRCC et Statistique Canada), elle veut aussi s'assurer que les catégories et les étiquettes utilisées reflètent avec exactitude les identités déclarées de ses clientes et clients. Elle y parvient en organisant des conversations informelles entre les travailleuses et travailleurs de l'établissement et les clientes et clients ainsi que dans le cadre d'activités sociales; à un événement culturel semi-régulier, elle prend du temps pour parler des données avec les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants qui sont présents.

Une fois qu'elle a confirmé les catégories et les étiquettes qu'elle souhaite utiliser, elle commence à former le personnel sur les nouveaux protocoles conçus pour collecter et saisir les données. Elle met à l'essai les changements dans sa base de données. En avançant dans le processus, elle réalise qu'il serait bénéfique de créer un guide évolutif sur les données pour le personnel actuel et futur qui présente les nouvelles pratiques et leur raison d'être, et qui oriente aussi les nouvelles utilisatrices et nouveaux utilisateurs de la base de données. En continuant de travailler dans la base de données, elle ajoute de nouvelles connaissances dans ce document. Elle élabore aussi un calendrier pour la production de rapports et aussi deux façons pour le personnel et les clientes et clients de donner de la rétroaction anonyme : une boîte pour des commentaires écrits dans un espace commun, et un sondage en ligne Google Forms que les personnes peuvent remplir aussi souvent qu'elles le veulent.

| Politiques | Pratiques | Formations | Responsabilisation |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Collecte de données démographiques au moment de l'admission• Entrée dans la base de données avec l'évaluation des besoins | <ul style="list-style-type: none">• Considérations relatives aux données démographiques• Consentement éclairé• Processus pour la base de données | <ul style="list-style-type: none">• Sécurité culturelle• Protection de la vie privée et consentement• Normes pour les données• Utilisation de la base de données | <ul style="list-style-type: none">• Boîte de commentaires et formulaire Google• Discussions pendant les réunions du personnel• Forums de mobilisation des clientes et clients |



ÉTUDE DE CAS : Qualité des données

ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B élabore un formulaire standard pour l'admission en s'appuyant sur les meilleures pratiques de chaque équipe et service, qui sera distribué dans tout l'organisme. Dans le cadre de ce déploiement, elle utilise sa réunion trimestrielle de tout le personnel pour faire une séance de formation pour que tout le monde soit informé des changements. Avant cette formation, elle encourage le personnel à regarder des vidéos de la série de vidéos sur la littératie des données de Statistique Canada.

Une fois ces pratiques en place, elle accorde deux mois au personnel pour s'ajuster aux changements avant de lancer sa première vérification des données dans le cadre de la

stratégie. Dans les six mois qui suivent, elle commence à voir une amélioration de l'exhaustivité et de la cohérence des données. Ces vérifications lui permettent aussi remarquer les tendances, par exemple quels champs sont le plus souvent laissés en blanc et quels champs contiennent souvent des étiquettes qui ont été ajoutées. Elle peut utiliser ces renseignements pour analyser le contexte pour ces réponses, ce qui lui permettra de mettre à jour ses normes ou de fournir du soutien ciblé au personnel. Pour que son projet de cartographie du parcours continue d'avancer, elle élargit ses modèles de rapports de la base de données pour soutenir la désagrégation et commence à analyser ces rapports.

| Politiques | Pratiques | Formations | Responsabilisation |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Normes cohérentes pour les données pour les différentes équipes• Vérifications régulières Procédures en lien avec la qualité des données | <ul style="list-style-type: none">• Formulaire d'admission normalisé• Objectifs pour la qualité des données• Gestion des données manquantes, incomplètes ou invalides | <ul style="list-style-type: none">• Formation sur les nouvelles admissions• Série sur la littératie des données de Statistique Canada | <ul style="list-style-type: none">• Vérifications des données• Achèvement de la formation• Sondage de rétroaction sur la formation |

Utilisez cette feuille de travail pour décrire systématiquement les processus pour mettre en œuvre la stratégie pour les données grâce aux [feuille de travail 4](#) et [feuille de travail 5](#). Tenez compte des questions logistiques et de la manière dont la mise en œuvre peut être effectuée conformément aux principes d'équité et aux valeurs de l'organisme.

6A Logistique

Qui est responsable de ce processus ?

Qui est consulté dans le cadre de ce processus ?

Sur quelles pratiques de base nous concentrons-nous ?

Comment définissons-nous la réussite pour notre stratégie de gestion des données ?

Comment mesurons-nous cette réussite ?

Comment vérifions-nous auprès de notre personnel les effets de cette stratégie sur leur travail ?

6B Équité

À quels principes d'équité des données accordons-nous la priorité ?

Comment intégrons-nous ces principes ?

Comment évaluons-nous l'équité ?

Quels facteurs d'identité ont été pris en compte (p. ex., race, statut d'immigration) ?

Les politiques, lignes directrices ou formations fournies au personnel sont-elles accessibles et inclusives ?

Comment le personnel et les clientes et clients fournissent-ils de la rétroaction anonyme durant le processus ?

Quels mécanismes avons-nous pour donner suite aux préoccupations ?

Il est préférable de remplir cette feuille de travail après avoir rempli l'[annexe B](#). Prenez les étapes dans ces feuilles de travail et des [feuilles de travail 4D, 5D à F](#), et [6A et B](#) pour expliquer comment votre organisme travaille avec les données, en utilisant les pratiques de base décrites à la [phase 2](#) et dans l'[annexe A](#).

7A Pratique de base :**7B** Politiques

-
-
-

7D Formation et ressources

-
-
-

7C Pratiques

-
-
-

7E Mesures de responsabilisation

-
-
-

7A Pratique de base :**7B** Politiques

-
-
-

7D Formation et ressources

-
-
-

7C Pratiques

-
-
-

7E Mesures de responsabilisation

-
-
-



La dernière étape de la gestion des données est l'établissement de mécanismes de surveillance et d'évaluation.

À ce stade, l'organisation passe du processus itératif de mise en œuvre et de perfectionnement à la surveillance continue et l'évaluation période, comme établi dans la stratégie de gestion des données.

Il n'y a pas une seule méthode établie pour gérer cet aspect de la gestion des données, mais il est important d'élaborer les processus connexes en utilisant les principes d'équité des données et les considérations liées à l'ACS Plus. Ce processus peut intégrer l'étape de l'évaluation des données présentée précédemment dans ce guide et s'appuyer sur celle-ci, mais il peut également être élaboré conformément aux mesures existantes de l'organisme pour la surveillance et l'évaluation.

UTILISATION DE CETTE SECTION

À ce stade, vous avez une stratégie de gestion des données élaborée et en place. Dans cette section, vous devez penser à ses répercussions pour évaluer son efficacité et établir un système pour permettre des évaluations à l'avenir.

Dans cette section, vous pouvez :

1. Lisez le texte explicatif.
2. Passez en revue les études de cas.
3. Remplir les feuilles de travail d'évaluation de l'équité des données.

Ces feuilles de travail vous demandent d'évaluer de façon critique vos pratiques en matière de données (vous pouvez vous reporter aux feuilles de travail d'évaluation des pratiques en matière de données à l'[annexe B](#)), sur le plan de la logistique et de l'équité.

Voici quelques questions clés à envisager :

- Qui vérifie l'alignement sur l'équité des données et l'ACS Plus? Comment intégrons-nous et amplifions-nous les perspectives diversifiées dans ce processus?
- Comment nos pratiques respectent-elles les principes d'équité des données?
- Quelle analyse intersectionnelle soutenons-nous avec nos données? Y a-t-il des lacunes?
- Pouvons-nous soutenir les récits de données que nous voulons raconter avec des preuves adéquates?
- Nos pratiques sont-elles harmonisées avec les lois les plus à jour, les dispositions contractuelles et nos engagements?
- Les données répondent-elles aux normes de qualité que nous avons fixées?
- Où excellons-nous dans le travail sur les données, et où pourrions-nous nous améliorer?
- Nos pratiques en matière de données répondent-elles à nos besoins à mesure qu'ils évoluent et changent?
- Vérifions-nous les données qualitatives des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants pour garantir que nos données quantitatives sont cohérentes avec leurs expériences vécues? Comment enquêtons-nous sur les incohérences?
- Comment notre travail sur les données habilite-t-il ou non les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants que nous servons?



PHASE 5 :

Surveillance et évaluation des pratiques en matière de données

Ce processus peut inclure des vérifications internes de la qualité des données, de la formation et des programmes de mise à jour pour le personnel, et des consultations auprès des communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants pour garantir que les données de l'organisme reflètent les expériences et les besoins de groupes diversifiés. Il doit tenir compte des répercussions et des lacunes pour les différents groupes, car il est possible que le travail sur les données donne une voix à certains groupes, mais en fasse taire d'autres.

Finalement, il faut s'assurer qu'un processus est en place pour que les résultats de la surveillance et l'évaluation permettent d'ajuster les politiques et les pratiques en matière de données en temps opportun. Les priorités d'une organisation en matière de données peuvent changer au fil du temps, et il est important que les pratiques reflètent ces changements. Aussi, l'équité est un processus qui se négocie constamment, et les activités nécessaires pour soutenir l'équité changeront au fil du temps. Une stratégie de gestion des données axée sur l'équité doit être flexible afin de pouvoir permettre ces adaptations.



ÉTUDE DE CAS :

Impact communautaire et pratiques des agences

ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A organise des forums ouverts réguliers, un pour le personnel et un pour les clientes et clients, afin de bâtir des relations et d'avoir des conversations ouvertes sur l'équité. Dans le cadre de ces forums, on présentera l'analyse des données réalisée au cours du dernier trimestre, y compris les changements dans l'utilisation du programme, les admissions, les abandons ou les données démographiques des clientes et clients; par exemple, discuter avec le personnel des augmentations du nombre de clientes et clients de certaines régions ou de certaines identités. À un moment donné, elle constate une augmentation marquée du nombre de clientes et clients de l'Ouganda, alors elle décide de réunir ces clientes et clients et de leur parler de leurs expériences et de leurs besoins. Le personnel est encouragé à bien porter attention pendant la collecte de données et à noter toute question qui semble rendre les clientes et clients mal à l'aise, dans le but d'ajuster la collecte de données grâce à des changements d'étiquettes ou de la formation et des changements dans l'environnement (par exemple, opter pour des bureaux fermés ou les éviter).

Exemple A : Impact communautaire

Quelles personnes entendons-nous ?

Qui pourrait être mis de côté ?

Rassemblement des clientes et clients et du personnel pour des conversations sur l'équité ; les données sont un sujet courant. Tout le monde n'est pas en mesure de participer à ces événements, alors le personnel doit faire l'effort de communiquer avec les clientes et clients et d'échanger avec elles/eux.

Où et pourquoi notre travail sur les données contribue-t-il à habiliter les communautés que nous servons ?

Communiquer avec les organisations communautaires pour échanger des données leur donne plus d'outils pour faire avancer leur propre travail. Donner des données directement aux clientes et clients leur redonne un certain contrôle.

Où et pourquoi notre travail sur les données contribue-t-il à faire taire les communautés que nous servons ou à enlever leur capacité d'agir ?

Il y a des préoccupations quant au fait que les forums sur l'équité ne permettent pas d'atteindre certaines clientes et certains clients, tant des clientes et clients qui ont plus de privilèges que celles et ceux qui en ont le moins.



ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B travaille avec chaque service et chaque équipe pour créer des méthodes pour que le personnel puisse mobiliser les clientes et clients au sujet du travail sur les données. Elle décide qu'elle souhaite que l'équité des données soit un engagement continu, et que le Comité d'équité de l'organisation ajoute les données à ses domaines de préoccupation. Elle établit aussi un calendrier pour les vérifications des données (pour évaluer la qualité des données) et pour un sondage régulier sur la satisfaction de la clientèle, qui lui permet de comparer les données quantitatives dans sa base de données aux données qualitatives obtenues dans le cadre de témoignages des clientes et clients sur leurs expériences. Ces mesures lui permettent de voir comment ses données appuient le travail axé sur l'équité qu'elle accomplit, ainsi que de vérifier dans quelle mesure ses processus pour les données sont équitables. Ces pratiques sont liées à son engagement en matière d'équité des données dans la [feuille de travail 5](#) – *Les données peuvent faire l'objet de biais* et *Les données n'existent pas en vase clos*. Cela l'aide aussi à garder l'ACS Plus au cœur de son travail alors qu'elle remet en question ses suppositions et consulte régulièrement les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants qu'elle sert.

Exemple B: Pratiques des agences

Qui est responsable de vérifier l'alignement sur l'équité des données et l'ACS Plus ?

Le Comité de l'équité a ajouté les données à son portefeuille (à la fois sur la manière dont les données travaillent pour l'équité et sur la manière dont l'équité se manifeste dans les pratiques en matière de données).

Quel rôle jouent les perspectives diversifiées dans ce processus ?

Chaque équipe ou service est représenté dans le Comité de l'équité ; le processus de sélection inclut des lignes directrices pour la diversité.

Comment comparons-nous nos données quantitatives aux expériences vécues de nos clientes et clients ?

Le sondage de rétroaction des clientes et clients est instauré comme pratique annuelle.

Une fois qu'une stratégie de gestion des données est en place, il faut surveiller son efficacité et sa conformité à l'engagement de l'organisme envers l'équité. Cette feuille se concentre sur l'équité; utilisez les questions comme point de départ lorsque vous déterminez comment évaluer la conformité de votre travail aux principes d'équité de façon continue. Reportez-vous aux [feuille de travail 5](#) et [feuille de travail 6](#) pour développer des mécanismes pour répondre à ces questions.

8A Impact communautaire

Qui est responsable de vérifier l'alignement sur l'équité des données et l'ACS Plus ?

Quel rôle jouent les perspectives diversifiées dans ce processus ?

Comment comparons-nous nos données quantitatives aux expériences vécues de nos clientes et clients ?

Comment appuyons-nous les employées et employés dans leur travail avec les données ? (p. ex., veiller à ce que nos politiques et pratiques soient accessibles, répondre aux commentaires et préoccupations)

8B Pratiques des agences

À quels groupes et parties prenantes devons-nous rendre des comptes ?

Quelles personnes entendons-nous ? Qui pourrait être mis de côté ?

Où et pourquoi notre travail sur les données contribue-t-il à habiliter les communautés que nous servons ?

Où et pourquoi notre travail sur les données contribue-t-il à faire taire les communautés que nous servons ou à enlever leur capacité d'agir ?

8C Dans quels domaines excellons-nous ?

8D Où pouvons-nous nous améliorer ?

8E Comment répondons-nous ?

Alors que la feuille de travail précédente se concentre davantage sur l'équité, cette feuille de travail porte sur les préoccupations logistiques. Les feuilles de travail de l'[annexe B](#) peuvent donner un cadre utile pour répondre aux questions ci-dessous de façon régulière. Dans le cadre de ce processus, établissez un calendrier régulier pour les évaluations.

9A Dans quelle mesure nos pratiques en matière de données...

Répondent-elles à nos normes de qualité internes ?

Fournissent-elles ce dont nous avons besoin pour prendre des décisions stratégiques et axées sur les données ?

Soutiennent-elles nos récits des données avec les bonnes données pour le public cible ?

Permettent-elles de réaliser l'analyse intersectionnelle dont nous avons besoin ?

Répondent-elles à nos besoins changeants et aux besoins de nos clientes et clients ?

9B Comment nos pratiques s'alignent-elles...

Sur la législation sur la protection de la vie privée ?

Sur les dispositions contractuelles ?

Sur les valeurs de l'organisme ?

Sur les normes de responsabilisation ?

Sur les principes d'équité des données ?

Sur les exigences de l'ACS Plus ?

Sur les cadres internes, p. ex., IDEA ?

9C Dans quels domaines excellons-nous ?

9D Où pouvons-nous nous améliorer ?

9E Comment répondons-nous ?



CONCLUSION:

Mettre tout ensemble

Cette dernière section fournit des suggestions et un modèle aux organisations pour qu'elles puissent élaborer une stratégie de gestion des données complète en utilisant les réponses données dans les feuilles de travail fournies dans les sections précédentes.

UTILISATION DE CETTE SECTION

Cette section finale rassemble toute l'information contenue dans les feuilles de travail des phases précédentes afin de rédiger une stratégie de gestion des données complète.

Dans cette section, vous pourrez :

1. Lire une explication des éléments que vous pourriez vouloir inclure dans la stratégie.
2. Utiliser le modèle comme point de départ pour rédiger votre propre stratégie de gestion des données.
3. Voir des exemples tirés des deux études de cas de la manière dont certaines sections du modèle pourraient être remplies à l'aide de renseignements tirés des feuilles de travail des sections précédentes.

Le modèle fourni n'est qu'un exemple ; nous vous encourageons à élaborer une stratégie qui tient compte de vos propres procédures internes.

En rassemblant ces éléments, envisagez d'inclure les sections suivantes :

PRINCIPES : Les valeurs qui orientent comment l'organisme travaille avec les données de ses clientes et clients, tirées des réponses fournies dans les [feuille de travail 3](#) et [feuille de travail 5](#). Cela peut inclure une description des valeurs de l'organisme fournies dans ces feuilles de travail; tout principe d'équité des données pertinent pour le travail de l'organisation, pour lequel on peut utiliser le texte et les concepts aux [pages 8, 9 et 10](#) du présent guide; et l'engagement de l'organisation à l'égard de l'ACS Plus pour adapter les services en fonction des besoins et des obstacles particuliers des différentes nouvelles arrivantes et des différents nouveaux arrivants.

BUTS : Utilisez les questions et les récits créés aux [feuille de travail 1](#) et [feuille de travail 2](#) pour décrire les utilisations des données prévues dans ces feuilles de travail.

- Cette section peut aussi inclure des renseignements tirés de la [feuille de travail 7](#) si l'analyse et l'utilisation étaient l'une des pratiques de base pour lesquelles votre organisme a rempli cette feuille de travail.



CONCLUSION:

Mettre tout ensemble

DONNÉES À RECUEILLIR : Reportez-vous à la [feuille de travail 4](#) pour énumérer les données requises pour répondre aux besoins en matière de données décrits dans la section Buts. Utiliser cette section de la stratégie de gestion des données pour faire un suivi précis des données à recueillir crée un endroit consolidé où les pratiques en matière de données peuvent être examinées et mises à jour en fonction de l'évolution des priorités de l'organisme et de ses besoins en matière de données.

- Envisagez de faire la liste des catégories de données démographiques à recueillir, par exemple l'âge, l'identité de genre, le groupe de population et la religion, et précisez si l'information sur le programme (admission, résultats, étapes importantes et satisfaction des clientes et clients) sera utilisée. En plus de ces renseignements, nommez les méthodes de collecte de ces données, par exemple pendant l'admission des clientes et clients, dans les notes de cas, avec des sondages ou toute autre méthode de collecte qui sera utilisée.
- Envisagez de déterminer et d'inclure les intervalles de collecte de ces données, par exemple, seulement à l'admission (et si ces données peuvent ou vont être mises à jour en cas de changement), dans des sondages annuels, etc.

PROTECTIONS DE LA VIE PRIVÉE : Utilisez les notes de la [feuille de travail A4](#) et de la [feuille de travail 9](#) pour présenter les mesures en place pour protéger la vie privée des clientes et clients, y compris les intervalles d'examen et de mise à jour de ces mesures. Déterminez les détails avec la fournisseuse ou le fournisseur responsable de la base de données des clientes et clients; il peut être avantageux d'inclure dans cette section des renseignements comme la fournisseuse ou le fournisseur, les coordonnées et le processus d'examen et de mise à jour des protections de la vie privée.

- Des renseignements sur la façon dont l'organisation gère le consentement éclairé, y compris le mécanisme pour que les clientes et clients retirent leur consentement à une date ultérieure, peuvent être fournis ici ou dans la section suivante sur les politiques et les pratiques.

POLITIQUES ET PRATIQUES : Cette section présente les politiques précises élaborées dans le cadre du processus de développement de la gestion des données. Elle sert à décrire comment vous procéderez pour chaque étape du cycle de vie des données.

- Utilisez la [feuille de travail 7](#) pour les politiques et les pratiques en lien avec les pratiques de base, par exemple la gestion des métadonnées. Les feuilles de travail de l'[annexe B](#) peuvent aussi être utiles. Les pratiques mises de côté pour une évaluation ultérieure peuvent aussi être mentionnées brièvement ici.
- Envisagez d'inclure dans cette section un langage précis qui lie ces pratiques aux principes fournis dans la section sur les principes au début de la stratégie; par exemple, les méthodes utilisées pour l'analyse intersectionnelle, comme indiqué dans la section sur l'ACS Plus dans la [feuille de travail 5](#), ou comment on vérifie et atténue les biais grâce à des pratiques comme la collecte ou l'analyse des données.

FORMATION ET RESSOURCES : Dans cette section, décrivez la formation ou les ressources disponibles pour le personnel. Il peut s'agir d'obliger le personnel à suivre des formations en ligne, comme la série sur la littératie des données de Statistique Canada; de formations internes sur les politiques et les pratiques nommées à la section précédente, par exemple les lignes directrices sur la collecte de données; et de documents comme cette stratégie ou un guide de l'utilisateur pour la base de données ou le logiciel de gestion des relations avec la clientèle utilisé par l'organisme.

- Utilisez la [feuille de travail 7](#) pour la formation et les ressources créées dans le cadre de ce processus.



CONCLUSION:

Mettre tout ensemble

SURVEILLANCE ET ÉVALUATION : Ici, vous devez présenter les mesures de responsabilisation que vous avez adoptées. Cela peut comprendre des renseignements sur l'évaluation de la qualité des données, la surveillance de l'équité des pratiques, et la mobilisation de l'organisme auprès des clientes et clients, des parties prenantes et des communautés pour garantir la responsabilisation. Les renseignements fournis devraient comprendre des objectifs pour la qualité des données (le plus souvent exprimés sous forme de pourcentage, p. ex. : « Dans les dossiers des clientes et clients, 85 % de toutes les données sont fournies et 90 % des données sont exactes ») ainsi qu'un calendrier pour les vérifications, et des procédures d'atténuation si ces vérifications permettent de cerner un écart entre la qualité actuelle des données et les objectifs.

- [Feuille de travail 8](#) et la [feuille de travail 9](#) devraient expliquer les processus élaborés pour la surveillance et l'évaluation des pratiques en matière de données sur une base régulière, et expliquer comment cela est fait.

PROCÉDURES DE MODIFICATION ET DE MISE EN

ŒUVRE : Dans cette section, vous devrez décrire quand et comment cette stratégie peut être modifiée. Il pourrait s'agir d'une procédure pour des mises à jour régulières des normes pour les données dans le cadre de consultations avec les clientes et clients, de moyens pour le personnel de faire part de ses difficultés et de ses préoccupations, et d'une méthode pour mettre à jour les politiques, la formation ou les ressources afin d'améliorer la capacité du personnel à travailler avec les données, ou de toute autre ligne directrice pour faciliter ce processus.

- [Feuille de travail 6](#) peut être utilisée pour des mesures en particulier, par exemple les façons pour le personnel et les clientes et clients de fournir de la rétroaction, y compris de la rétroaction anonyme, et comment l'organisme assure un suivi et tente de répondre à ces préoccupations.
- [Feuilles de travail 8](#) et [feuilles de travail 9](#), qui portent sur la surveillance de l'équité et des pratiques, fournissent également des renseignements utiles, car vous pourriez inclure certaines des questions et des réponses dans ces feuilles de travail pour décrire vos procédures de modification.

Ce modèle a pour but de vous donner de l'inspiration et de l'orientation pour l'élaboration de votre propre stratégie. Chaque section ci-dessous comprend un renvoi à une section d'une feuille de travail en particulier où vous pouvez utiliser le travail que vous avez réalisé pendant votre utilisation de ce guide. Ce modèle n'a pas pour but de remplacer les processus existants au sein de votre organisme, mais seulement de fournir un point de départ pour votre travail.

Commencez par nommer les principes et les valeurs qui régissent votre travail avec les données. Cela explique pourquoi les pratiques dans cette stratégie sont importantes et sert de base pour la responsabilisation.

ACS Plus

(Reportez-vous à la [feuille de travail 5A](#))

-
-

Valeurs de l'organisme

(Reportez-vous à la [feuille de travail 5B](#))

-
-

Équité des données

(Quelques principes tirés de la [feuille de travail 5C](#))

-

Expliquez clairement le but de votre travail avec les données ; pourquoi collectez-vous des données ?

Comment les utilisez-vous ?

(Inspirez-vous des questions et des récits des [feuilles de travail 1A](#) et [2A](#) ou des besoins en matière de données de la [feuille de travail 4A](#))

P. ex., rapports des bailleuses et bailleurs de fonds (vous pouvez réunir les bailleuses et bailleurs de fonds en une seule catégorie ou les énumérer individuellement)

-

P. ex., pour soutenir l'analyse intersectionnelle de l'ACS Plus et ainsi permettre la fourniture de services adaptés qui répondent aux besoins uniques des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants diversifié(e)s

-

Autres buts et récits

-
-
-

Dressez la liste des données que vous avez recueillies en fonction des buts mentionnés ci-dessus. Envisagez de vous reporter aux principes d'équité des données pour pouvoir expliquer pourquoi la collecte se limite à ces domaines.
(Reportez-vous aux [feuilles de travail 4A à B](#))

P. ex., nous recueillons des données démographiques pendant les entretiens lors de l'admission (énumérez les facteurs comme l'âge et le genre)

-
-

Autres données recueillies et la méthode, par exemple des sondages pour évaluer la satisfaction :

-
-

Décrivez les mesures prises pour assurer la protection de la vie privée des clientes et clients.

(Reportez-vous à la [feuille de travail 9B](#) ; à élaborer en collaboration avec la fournisseuse ou le fournisseur des TI ou la fournisseuse ou le fournisseur de la base de données)

-
-

Nommez les politiques et les lignes directrices précises qui expliquent comment vous répondez à vos besoins en matière de données tout en respectant les valeurs et les principes énumérés dans la première section :

Politiques axées sur l'équité ([feuilles de travail 5D à 5F](#)):

-
-
-
-

Pratiques de base ([feuilles de travail 7A à 7C](#)):

-
-
-
-

Décrivez la formation et les ressources disponibles pour le personnel, internes ou externes, pour garantir qu'il a le soutien nécessaire pour suivre les politiques et les lignes directrices dans la section précédente :
(Reportez-vous à la [feuille de travail 7D](#))

Formation interne :

-
-
-
-

Formation externe :

-
-
-
-

Ressources :

-
-
-
-

Nommez les mesures de responsabilisation utilisées pour garantir que votre organisation respecte ses valeurs en lien avec les données.

(Utiliser les [feuilles de travail 8A et B](#) et [9A et B](#) ; peut inclure l'intégration de l'équité dans les [feuilles de travail 5D à F](#))

-
-
-

Décrivez les mécanismes en place pour réviser cette stratégie au besoin, y compris les moyens de recevoir de la rétroaction du personnel et des clientes et clients.

(Prenez le texte et les concepts pertinents dans la [feuille de travail 9](#))

-
-
-



Vous trouverez ci-dessous des exemples de sections de stratégies de gestion des données élaborées par les organisations dans nos études de cas. Dans une stratégie complète, chaque section comprendrait plusieurs entrées (comme suggéré dans la [feuille de travail 10](#)), mais les études de cas ci-dessous fournissent un exemple de texte qui pourrait être utile pour votre organisation.

Nous déclarons notre engagement à assurer l'équité dans tout le cycle de vie de nos données.

Vous trouverez ci-dessous les principes qui régissent comment nous agissons en matière de données :

ÉTUDE DE CAS A

L'ORGANISATION A doit utiliser la [feuille de travail 5](#) pour écrire ce qui suit :

Nous reconnaissons que les données représentent des personnes et nous nous engageons à traiter les données des clientes et clients avec le même respect que nous accordons à ces personnes, ce qui inclut de valoriser la déclaration volontaire. Une activité concrète qui démontre cet engagement est la mobilisation des clientes et clients pour établir nos normes en matière de données, par exemple pour les identifiants de groupes de population. Une autre est la consignation du nom et des pronoms préférés des clientes et clients et leur utilisation dans n'importe quel contexte afin que les clientes et clients soient à l'aise.

ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B doit utiliser la [feuille de travail 5](#) pour écrire ce qui suit :

L'intégration de l'ACS Plus dans notre organisation inclut l'engagement de remettre en question nos suppositions. Comme nous reconnaissons le rôle que peuvent avoir les biais dans les processus pour les données, cela est une priorité pour notre Comité de l'équité. Nous puisons dans l'expérience vécue des clientes et clients par divers moyens, par exemple un sondage annuel sur la satisfaction de la clientèle, afin de donner un contexte à nos données quantitatives et de remettre en question nos suppositions sur différents groupes de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et leurs expériences avec nos services.

Notre organisme a établi les buts suivants pour les données que nous recueillons :

ÉTUDE DE CAS A

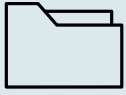
L'ORGANISATION A doit se reporter à la [feuille de travail 2](#) pour écrire ce qui suit :

Pour fournir les meilleurs services possible à nos clientes et clients, nous utilisons les données pour comprendre qui nous servons afin d'établir des relations avec les organisations communautaires qui offrent des services similaires ou soutiennent les mêmes populations.

ÉTUDE DE CAS B

L'ORGANISATION B doit se reporter à la [feuille de travail 1](#) pour écrire ce qui suit :

Nous utilisons les données pour comprendre l'expérience des groupes diversifiés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants avec nos services, en mettant en correspondance les données démographiques recueillies au moment de l'admission avec les notes sur les progrès et les sondages de satisfaction pour voir comment les différents facteurs d'identité influent sur l'utilisation des services et les avantages.



À l'appui de ces pratiques et principes, nous avons élaboré les politiques et lignes directrices suivantes :

POLITIQUES AXÉES SUR L'ÉQUITÉ

L'ORGANISATION A doit rassembler les étapes d'évaluation de la [feuille de travail A2](#) et la conception de la [feuille de travail 4](#) pour rédiger cette section :

La collecte est une étape clé pour assurer l'accès à des données de qualité. Nous apprenons à notre personnel à recueillir des données de manière à assurer la sécurité culturelle grâce à de bons rapports et à de l'humilité culturelle, en veillant à ce que le personnel ait une bonne compréhension du consentement éclairé (c.-à-d., pourquoi chaque donnée est recueillie, comment les données sont protégées et utilisées, et ce que signifie le consentement d'une cliente ou d'un client à partager ses renseignements personnels).

PRATIQUES DE BASE

L'ORGANISATION B doit se reporter à la [feuille de travail 7](#) pour décrire cette mesure :

Pour garantir que nous recueillons des données de grande qualité, nous réalisons des vérifications deux fois par année de tous les dossiers des clientes actives et clients actifs pour assurer que nos données sont complètes, exactes et valides.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

La section suivante présente les pratiques de base de la gestion des données.

UTILISATION DE CES ANNEXES

Ces annexes peuvent être utilisées seules ou dans le cadre de la [phase 2](#).

Cette section est divisée en deux parties :

1. L'[annexe A](#) fournit des explications plus approfondies et des activités potentielles pour chacune des 6 pratiques de base en matière de données décrites dans la [phase 2](#).
2. L'[annexe B](#) propose des fiches de travail à utiliser lors de l'évaluation des pratiques relatives aux données de base. Ces fiches peuvent être utilisées dans leur ensemble, mais vous pouvez choisir de n'évaluer que certaines pratiques.

Il est conseillé d'afficher la [fiche de travail 3](#) et de s'y référer lorsque vous utilisez les fiches de travail de cette annexe.

Une évaluation des pratiques en matière de données doit porter sur toutes les fonctions dans le cycle de vie des données pour garantir que les processus pour les données répondent à toutes les exigences pertinentes, en plus de répondre aux besoins et aux attentes de l'organisme en matière de données (comme précisé aux [feuille de travail 1](#) et [feuille de travail 2](#)). Les feuilles de travail pour l'évaluation des données à l'annexe B comprennent des questions d'orientation que les organismes peuvent utiliser dans le processus d'évaluation, tandis que cette section fournit plus de renseignements sur chaque pratique de base en matière de données, ainsi que des suggestions d'activités possibles pendant cette évaluation. Les [termes clés relatifs aux données](#) peuvent aussi être utiles pendant l'examen du contenu.

Normes

Les normes pour les données sont les règles utilisées pour normaliser la façon dont les données sont décrites, représentées et structurées. Elles comprennent la terminologie commune (par exemple, les catégories de genre), les définitions (par exemple, ce qui constitue un handicap), la représentation (par exemple, les dates) et le processus visant à rendre les données reconnaissables grâce à des formats de fichier communs. Les données doivent être faciles à trouver, accessibles, interopérables et (ré)utilisables.

Comme les organismes peuvent vouloir que leurs données internes soient comparables aux données d'autres sources, par exemple les données d'IRCC, il est recommandé que les organismes consultent les normes du gouvernement pour les données; bon nombre de ces normes sont disponibles sur le Portail du gouvernement ouvert et sur le site Web de Statistique Canada. Les organisations dans le même secteur ou dans la même province/région pourraient également profiter d'une collaboration interorganismes pour l'élaboration de normes pour les données partagées, ce qui favoriserait un meilleur échange des données et de meilleures comparaisons afin d'avoir une vision plus large et exacte du secteur dans son ensemble.

QU'EST-CE QUI EST COURANT ?

Les formats de fichier courants comprennent les fichiers .xls et .csv (que l'on peut ouvrir à l'aide de tableurs comme Excel). Il existe une grande variété de formats de fichier ! Ne vous laissez pas impressionner par cette variété ; pensez à qui vous voulez partager ces données et quels formats ces partenaires peuvent utiliser.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

En plus des normes gouvernementales, les organismes peuvent consulter les employés et employés de différentes origines ainsi que les communautés qu'ils servent pour apprendre quelles catégories et étiquettes reflètent avec exactitude comment ces communautés s'identifient. Afin de garantir que les normes pour les données sont bien utilisées, les organismes devraient aussi avoir des documents clairs qui contiennent les définitions pertinentes pour le personnel. Les organismes peuvent envisager de créer des ressources similaires pour les clientes et clients afin d'accroître la transparence et la responsabilisation.

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Examiner les normes actuellement utilisées pour déterminer les domaines où les données ne sont pas normalisées.
- Comparer les normes existantes de l'organisme à celles des entités qui possèdent les données auxquelles l'organisme veut pouvoir comparer les siennes, par exemple le gouvernement du Canada ou d'autres organisations avec qui l'organisme veut collaborer.
- Consulter les employés et employés de différentes origines et identités ainsi que les communautés clientes afin de mieux comprendre les étiquettes et les catégories utilisées dans leur description.
- Relier les normes actuelles, les normes des collaborateurs et les déclarations volontaires afin de mettre à jour les normes de l'organisme pour les données.
- Créer un guide des normes de l'organisme pour les données et offrir de la formation aux employés et employés qui collectent, saisissent et utilisent les données.

Collecte

La collecte des données est une partie clé du cycle de vie des données. Les employés et employés qui recueillent des données doivent avoir été formé(e)s pour comprendre quelles données elles/ils recueillent et pourquoi; les nuances dans le consentement éclairé; comment les données seront utilisées, qui pourra les consulter et pendant combien de temps elles seront conservées; et l'établissement d'espaces culturellement sûrs. Les lois fédérales et provinciales peuvent avoir une incidence sur les données qui peuvent ou devraient

être recueillies. Par exemple, en Colombie-Britannique, il est recommandé de recueillir des données démographiques, mais le refus de les fournir ne peut empêcher les clientes et clients d'avoir accès à des services. Les organismes devraient passer en revue les lois ou lignes directrices en lien avec les données dans leur province ou les contrats pertinents pour s'assurer qu'ils sont conformes aux règlements et aux dispositions.

Le personnel doit avoir une compréhension des données qui sont recueillies et du but de cette collecte afin de pouvoir l'expliquer à la cliente ou au client. Une meilleure compréhension peut augmenter la réceptivité de la cliente ou du client et l'exactitude des réponses, car le personnel sera plus en mesure d'expliquer la signification des questions ou des catégories qui ne sont peut-être pas claires pour la cliente ou le client. Il est aussi important d'expliquer à la cliente ou au client comment les données seront utilisées, stockées et protégées, car tout cela fait partie intégrante d'un consentement éclairé.

La collecte de données culturellement sûre reconnaît non seulement les différences culturelles possibles, mais aussi la relation de pouvoir entre le personnel et les clientes et clients, et la possibilité que la collecte de données soit préjudiciable pour des personnes ou des communautés⁶. Pour bon nombre de clientes et clients, le personnel est le gardien des services. Les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants peuvent craindre d'être stigmatisé(e)s, de perdre l'accès aux soutiens nécessaires ou même d'être renvoyé(e)s dans le pays qu'elles/ils ont fui⁷, une préoccupation qui est particulièrement présente chez les personnes réfugiées en situation de handicap⁸. Il faut comprendre que la simple possession de renseignements sensibles est une forme de pouvoir. Par exemple, il arrive que des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants ne partagent pas leur identité de genre ou leur orientation sexuelle avec leurs communautés co-ethniques, craignant de perdre leur soutien si ces renseignements venaient à être connus⁹. Une travailleuse ou un travailleur chargé(e) de l'établissement disposant de ces données a alors la possibilité de causer un préjudice substantiel à cette cliente ou ce client en partageant ces renseignements. Il faut faire preuve de prudence et d'humilité pour créer un espace où les clientes et clients se sentent à l'aise pour partager ce type de renseignements sensibles.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

LE DROIT À L'OUBLI

Un consentement éclairé est essentiel à des travaux éthiques sur les données. Les gens peuvent changer d'idée et ne plus vouloir partager leurs renseignements personnels, alors vous avez besoin d'un moyen qui permet aux clientes et clients de retirer leur consentement (qu'on peut appeler le « droit à l'oubli »). On utilise souvent un simple formulaire écrit. Expliquez aux clientes et clients comment cela fonctionne au même moment où vous leur demandez leur consentement.

N'oubliez pas d'avoir une méthode pour retirer les données identificatoires afin de respecter ces décisions.

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Examiner les réglementations fédérales et provinciales et les dispositions contractuelles relatives à la collecte de données.
- Examiner les pratiques de collecte de données au sein de l'organisme, y compris les personnes qui collectent les données, l'environnement dans lequel les données sont collectées et la manière dont le consentement éclairé est obtenu.
- Repérer toute lacune dans les connaissances institutionnelles et la formation du personnel en ce qui concerne la collecte de données culturellement sûres et tenant compte des traumatismes.
- Établir des lignes directrices et des formations sur la collecte de données culturellement sûres et tenant compte des traumatismes.

Qualité

La qualité des données désigne l'exactitude, l'exhaustivité et la cohérence des données. Des données de haute qualité augmentent la fiabilité et garantissent que les décisions fondées sur des données probantes sont prises sur une base solide. Les organismes doivent définir des attentes internes claires en matière de qualité des données, mesurées en pourcentage. Lors de l'évaluation initiale et à intervalles réguliers, la qualité des données doit être évaluée et les protocoles doivent être ajustés pour soutenir des données de haute qualité à l'aide des mesures suivantes.

L'**exactitude** fait référence à la validité des données. Par exemple, si un champ de données a une valeur non valide, il peut contenir un mot au lieu d'un nombre ou une réponse impossible, comme un âge de 230 ans. Toutes les valeurs inhabituelles ne sont pas nécessairement erronées, mais il est important de déterminer la proportion de valeurs inhabituelles et d'identifier et de corriger celles qui sont définitivement erronées, si possible.

L'**exhaustivité** est une mesure du nombre de champs de données remplis ou non. Les données incomplètes entravent l'analyse. Il est donc important de savoir dans quelle mesure un ensemble de données est complet et de comprendre comment des données incomplètes peuvent affecter une analyse ou des données dérivées. Il est également important de communiquer ces renseignements au moyen de métadonnées.

La **cohérence** signifie que toutes les données utilisent les mêmes normes. Par exemple, toutes les entrées utilisent les mêmes options pour le genre, et chaque option est définie de la même manière dans toutes les entrées. Les incohérences réduisent la comparabilité et, par conséquent, compliquent et entravent l'analyse et la dérivation.

Le gouvernement du Canada recommande l'utilisation de la norme VIMA, qui mesure les données valides par rapport aux données invalides, manquantes et aberrantes. Ces valeurs peuvent être mesurées au moyen d'analyses et de visualisations simples des données, par exemple en générant un diagramme de dispersion qui mettrait clairement en évidence les données aberrantes.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

PRODUCTION DE GRAPHIQUES

Des représentations visuelles simples des données (comme des nuages de points ou des diagrammes à barres) peuvent être produites par des tableurs comme Excel. Cela peut être une façon rapide de repérer des données aberrantes ; vous pourrez repérer les données inhabituelles et vérifier s'il s'agit d'une donnée aberrante valide ou du résultat d'une erreur.

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Vérifier la qualité des données dans l'ensemble de l'organisation.
- Identifier les domaines à améliorer.
- Fixer des objectifs pour la qualité des données.

Conservation

Les organismes doivent tenir compte des lois et réglementations fédérales et provinciales en matière de protection de la vie privée, dans la mesure où elles s'appliquent à leurs pratiques en matière de données. Cela est particulièrement important pour gérer la confidentialité des données et les protections connexes. Étant donné que ces réglementations peuvent changer au fil du temps, il est essentiel que les organismes intègrent un examen des lois sur les données et la protection de la vie privée dans leurs pratiques de contrôle et d'évaluation continus. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada gère un site Web, <https://priv.gc.ca>, qui donne un aperçu des lois et des guides relatifs à la protection de la vie privée, y compris des liens et des ressources concernant les lois sur la protection de la vie privée et la surveillance dans chaque province et territoire. En outre, les contrats conclus avec les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent comporter des stipulations relatives à la confidentialité et à la protection des données, telles que l'obligation de stocker les données au Canada. Les organismes doivent examiner tous les contrats de financement pour vérifier s'ils contiennent des exigences ou des lignes directrices en matière de protection de la vie privée.

L'entreposage est une étape importante du processus de conservation. Pour évaluer cette étape du cycle de vie des données, il faut examiner où et comment les données sont stockées, à la fois numériquement et physiquement, et pendant combien de temps elles sont conservées avant d'être supprimées ou détruites. Comme pour la protection de la vie privée, les organismes doivent consulter les réglementations fédérales et provinciales ainsi que les contrats pertinents. Outre la protection de la vie privée, cette étape consiste à déterminer qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisme, a accès aux données et de quelle manière. Cela comprend la saisie, la visualisation, le changement, la suppression et l'exportation de données. Il est recommandé que l'accès soit contrôlé et que tous les membres du personnel de l'organisme ayant accès aux données reçoivent une formation adaptée à leur rôle en matière de données, notamment en ce qui concerne les attentes et les procédures relatives à la protection de la vie privée des clientes et clients. La saisie des données étant une étape où des inexactitudes peuvent apparaître, il est recommandé de prévoir une formation et des contrôles de qualité pour la saisie des données.

Les structures des bases de données jouent un rôle clé dans la conservation et l'analyse des données. L'intégration de l'ACS Plus nécessitant l'accès à des données désagrégées, les bases de données des organismes doivent prévoir des mécanismes de désagrégation des données qu'elles contiennent. Pour éviter le regroupement manuel, qui prend du temps et est source d'erreurs, il est recommandé que les organismes établissent des structures de rapport de base de données pour la désagrégation et le regroupement souhaités, permettant au personnel approprié d'extraire les données dans la combinaison et le format souhaités.

QU'EST-CE QUE LE NETTOYAGE DES DONNÉES ?

Le nettoyage des données est simplement le processus consistant à éliminer les données inexactes, mal formatées, incomplètes ou corrompues. Le nettoyage est l'étape qui suit la vérification de la qualité des données.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

La conservation comprend également le nettoyage et le traitement des données en vue de leur utilisation. Les organismes doivent disposer d'une méthode établie pour gérer les données manquantes ou inexactes. Cette question peut être traitée de différentes manières, mais il est important de centrer l'équité des données dans la détermination des protocoles de gestion des données manquantes et inexactes. L'exclusion d'un enregistrement de données parce qu'il manque un ou plusieurs champs peut perpétuer la sous-représentation, tandis que fournir la « meilleure estimation » pour corriger un champ peut contribuer à l'effacement et à la propagation de préjugés et de suppositions. Une solution consiste à prendre contact avec la cliente ou le client en question pour vérifier la réponse.

Les métadonnées sont un élément essentiel de la conservation, car elles facilitent la recherche, l'interprétation, la confiance et l'utilisation des données. Les métadonnées fournissent des renseignements sur la source des données (par exemple, comment et quand elles ont été collectées), sur le traitement effectué (par exemple, comment elles ont été nettoyées ou comment les chiffres agrégés ont été calculés), sur l'évaluation de la qualité des données et sur les normes de données qui ont été suivies. Ces renseignements fournissent le contexte de l'analyse et jouent un rôle précieux dans la protection contre les erreurs d'interprétation. Il est important de les inclure dans les rapports sur les données. Vérifiez auprès de votre fournisseuse ou fournisseur de base de données les options dont vous disposez pour générer automatiquement certaines de vos métadonnées.

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Examiner la législation fédérale et provinciale et les contrats de financement pour vérifier s'ils contiennent des dispositions relatives à la vie privée et à la protection.
- Évaluer les pratiques actuelles par rapport aux exigences légales et contractuelles.
- Déterminer si les structures de base de données existantes répondent à tous les besoins de l'organisme et dans quelle mesure elles permettent la désagrégation et la tenue d'une ACS Plus.
- Vérifier les pratiques de conservation pour traiter les données manquantes, invalides ou incohérentes. Réexaminer ces pratiques sous l'angle de l'équité des données.
- Vérifier les pratiques en matière de métadonnées pour s'assurer qu'elles permettent de trouver, d'interpréter, de vérifier et d'utiliser les données.
- Établir des lignes directrices et des pratiques claires pour chaque aspect de la conservation des données.

Analyse et utilisation

Pour que la gestion des données soutienne l'analyse de l'équité et de l'intersectionnalité, elle doit permettre l'accès à des données désagrégées, ce qui est essentiel pour toute analyse fondée sur l'équité. En effet, il est difficile de trouver et d'identifier les lacunes sans la possibilité de comparer l'utilisation des services ou les résultats entre les groupes démographiques. Les organismes peuvent vouloir ou devoir effectuer de nombreux types d'analyses dans le cadre de leur travail, et il est essentiel de conserver une optique intersectionnelle axée sur l'équité tout au long de l'analyse. Les principes directeurs du gouvernement du Canada en matière d'éthique des données comprennent l'utilisation des données au profit de la société ainsi que la garantie que les renseignements tirés des données sont communiqués de manière équitable et ne causent pas de préjudice¹⁰.

La manière dont les renseignements sont présentés, et même les mots utilisés pour les formuler, ont une incidence sur la façon dont ces renseignements sont reçus et interprétés. Il est essentiel de centrer les personnes auprès desquelles les données ont été collectées et d'examiner comment les choix de formulation et de langage renforcent ou entravent les personnes et les communautés décrites. Lorsqu'ils travaillent en partenariat avec d'autres parties prenantes, les organismes doivent tenir compte de ces préoccupations dans leur collaboration. L'équité doit être le moteur de la collaboration, depuis la sélection des partenaires jusqu'à l'élaboration de la relation et du travail réalisé ensemble.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

Tout comme les données elles-mêmes, l'analyse n'existe pas en vase clos. Elle est réalisée dans un but et utilisée à des fins qui devraient intégrer une optique intersectionnelle.

- Ces données sont-elles utilisées pour identifier et combler les lacunes en matière d'équité ou pour les justifier?
- Comment l'analyse peut-elle être interprétée ou utilisée par d'autres parties pour soutenir ou entraver les groupes en quête d'équité?
- De quelle manière l'analyse des données de l'organisme peut-elle renforcer les communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants?

Les rapports et les analyses ne peuvent pas être contrôlés après leur publication, c'est pourquoi ces questions doivent être examinées au préalable.

LUTTE OU PROSPÉRITÉ ?

Il est très facile de tomber dans le piège et de présenter toutes vos données sur les manquements en vous concentrant sur les lacunes. Toutefois, cela crée une image très biaisée des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants.

Trouvez des façons de partager les réussites, les triomphes, les joies et les nombreuses manières dont les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants prospèrent et contribuent à leurs communautés.

L'analyse et l'utilisation des données sont un processus qui bénéficie grandement de l'engagement des communautés de clientes et clients. Les données qualitatives issues d'entrevues, de groupes de discussion et de sondages ouverts fournissent un contexte précieux, renforçant ou remettant en question les résultats obtenus à partir de données quantitatives. En particulier, les données quantitatives sont un excellent outil pour identifier les lacunes, tandis que les données qualitatives issues de l'engagement communautaire sont souvent nécessaires pour déterminer les causes et les obstacles spécifiques à l'origine de ces lacunes. Par exemple, il ne suffit pas de constater que les femmes transgenres sont sous-représentées dans les cours de langue; il est nécessaire de donner suite à

cette observation et de s'engager directement auprès des clientes transgenres pour connaître les raisons de cette sous-représentation. Les femmes transgenres craignent-elles ou subissent-elles une discrimination de la part du corps enseignant ou des autres étudiantes ou étudiants? Ont-elles tendance à rencontrer davantage de difficultés liées à des besoins fondamentaux tels que le revenu, la nourriture et le logement, ce qui rend l'assiduité plus difficile? Sans engagement direct, les efforts déployés pour combler cette lacune risquent d'être mal orientés et de ne pas aboutir.

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Identifier les cadres utilisés pour guider l'analyse des données effectuée par l'organisme. Examiner le rôle que l'équité des données et l'ACS Plus jouent ou pourraient jouer dans ces processus.
- Examiner comment l'organisme s'engage avec les communautés de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants en ce qui concerne les données et l'analyse.
- Examiner avec quelles entités l'organisme partage son analyse et le format dans lequel l'analyse est présentée. Étudier les mécanismes possibles et les formats accessibles pour partager l'analyse avec les communautés en quête d'équité.
- Examiner les moyens d'impliquer directement les communautés de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants afin de comprendre l'incidence de l'utilisation des données sur elles.

Guide d'évaluation des pratiques en matière de données

Surveillance et évaluation

Enfin, les organismes doivent tenir compte des pratiques existantes en matière d'évaluation et de surveillance.

- Existe-t-il déjà des procédures pour évaluer la qualité des données?
- Pour contrôler la collecte des données? Pour assurer le respect des obligations légales et contractuelles en matière de protection de la vie privée?
- S'il existe des procédures, dans quelle mesure sont-elles suivies de manière cohérente et à quels intervalles?
- Quelles sont les pratiques en place pour identifier et corriger les biais à chaque étape du cycle de vie des données?

Ce cadre d'évaluation peut être un outil précieux pour les organismes qui cherchent à améliorer leurs pratiques en matière de données, mais l'évaluation et le suivi doivent être continus. Les normes de données peuvent évoluer pour représenter plus exactement l'identité des clientes et clients ou pour s'aligner plus étroitement sur des normes externes, telles que celles utilisées par le gouvernement du Canada. La collecte des données doit faire l'objet d'un suivi afin de s'assurer qu'elle s'effectue de manière respectueuse et appropriée. La qualité des données doit être régulièrement évaluée. Les pratiques de conservation peuvent nécessiter une mise à jour pour se conformer aux obligations légales et contractuelles, pour répondre à l'évolution de la technologie ou pour préparer la désagrégation sur d'autres axes. L'analyse et l'utilisation des données doivent être étroitement surveillées afin de respecter l'éthique des données et les valeurs de l'organisme. À chaque étape, ces processus doivent rester ancrés dans les principes d'équité des données et être structurés de manière à faciliter l'analyse intersectionnelle.

GARDEZ CE QUE VOUS AIMEZ

Ce guide vise à être raisonnablement complet, mais les différentes parties peuvent être retirées et adaptées pour qu'elles fonctionnent pour vous. Peut-être voulez-vous organiser un événement annuel de mobilisation du personnel pour revoir vos questions sur les données et les récits, ou évaluer une pratique de base tous les six mois. Si cela fonctionne pour vous, faites-le !

ACTIVITÉS POSSIBLES :

- Examiner toutes les procédures de suivi et d'évaluation existantes pour en vérifier l'adéquation, l'exhaustivité et l'utilité. Examiner dans quelle mesure elles répondent aux besoins de l'organisme et quelles sont les lacunes éventuelles.
- Envisager de rationaliser les parties pertinentes de ce guide d'évaluation pour les adapter aux besoins et aux capacités de l'organisme en tant qu'activité régulière.

Feuilles de travail du cadre d'évaluation des données

Les feuilles de travail de cette section sont conçues pour fournir des questions d'orientation et des activités possibles aux organisations lors de l'évaluation de leurs pratiques de base en matière de données (telles que décrites dans la [phase 2](#) et développées dans l'[annexe A](#). Les ressources et les capacités peuvent limiter l'étendue d'une évaluation, c'est pourquoi vous pouvez utiliser autant ou aussi peu de ces feuilles de travail que vous le souhaitez dans le cadre de votre parcours en matière de données. Gardez la [feuille de travail 3](#) en évidence et visible tout au long de ce processus, afin de soutenir votre réflexion sur l'équité et les valeurs dans l'ensemble des pratiques en matière de données.

Feuille de travail A1 : Évaluation des normes en matière de données

Questions sur les normes en matière de données :

- Quels termes, quelles catégories et quelles variables sont utilisés ? (p. ex., identités de genre, identifiants ethnoculturels)
- Toutes les identités des clientes et clients sont-elles représentées dans ces normes ?
- Quels mécanismes sont en place pour la mise à jour des termes ?
- Comment les normes en matière de données sont-elles communiquées au personnel ?
- Dans quelle mesure ces normes sont-elles utilisées et respectées de manière cohérente ?
- Comment ces normes sont-elles exprimées dans les métadonnées ?

Activités possibles :

- Reportez-vous aux normes en matière de données utilisées par les gouvernements fédéral et provinciaux.
- Envisagez de consulter les différents groupes ethnoculturels pour déterminer les termes.
- Évitez d'utiliser la catégorie « autre » comme catégorie fourre-tout.
- Fournissez une documentation claire pour toutes les normes en matière de données en langage clair.

Remarques :

Feuille de travail A2 : Évaluation de la collecte de données

Questions sur la collecte de données :

- Qui recueille les données ?
- La composition du personnel reflète-t-elle la diversité de la population desservie ?
- Quelles sont vos directives pour la collecte de données ?
- Comment reflètent-elles les valeurs et les besoins en matière de données de l'organisme ?
- Quelle formation a reçue le personnel ?
- Quelle formation est offerte par l'organisme à l'heure actuelle ?
- Quelles données sont recueillies ? Auprès de qui ?
- Quels sont les préjudices possibles de cette collecte ?
- Comment ces préjudices sont-ils atténués ?

Activités possibles :

- Envisagez de mettre à jour les directives ou les pratiques pour la collecte de données afin de refléter les priorités émergentes.
- Envisagez d'offrir de la formation supplémentaire sur la collecte de données et la sécurité culturelle.
- Assurez-vous que toutes les données recueillies sont minimalement intrusives et nécessaires pour répondre aux questions prioritaires.
- Envisagez de consulter les clientes et clients et les communautés sur les préjudices et les préoccupations possibles.

Remarques :

Feuille de travail A3 : Évaluation de la qualité des données

Questions sur la qualité des données :

- Quelle est la norme attendue de qualité des données ?
- Comment vérifie-t-on l'exactitude ?
- Dans quelle mesure les données actuelles sont-elles exactes ?
- Comment vérifie-t-on l'exhaustivité des données ?
- Dans quelle mesure les données actuelles sont-elles exhaustives ?
- Comment vérifie-t-on la cohérence des données ?
- Dans quelle mesure les données actuelles sont-elles cohérentes ?
- Comment gère-t-on les données manquantes ou inexactes ?

Activités possibles :

- Déterminez quelle norme de qualité des données est souhaitée et ce qui est acceptable.
- Élaborez une procédure normalisée de vérification de la qualité ou un processus d'audit, et adoptez un calendrier à cette fin.
- Élaborez des directives de l'organisme pour la gestion des données manquantes ou non valides.

Remarques :

Feuille de travail A4 : Évaluation de la conservation des données

Questions sur la conservation des données :

- Quelles dispositions législatives ou contractuelles existent relativement au stockage des données et à la protection de la vie privée ?
- Où sont stockées les données ? Quelles protections existent ?
- Qui peut accéder aux données, les modifier et les extraire ? Comment gère-t-on l'anonymisation ?
- Les données peuvent-elles être désagrégées dans la mesure nécessaire pour répondre aux questions prioritaires ?
- Comment la désagrégation peut-elle être introduite à l'avenir ?
- Comment les données de l'organisme sont-elles partagées, avec qui et pourquoi ?
- Quels procédés sont en place pour produire des données pouvant être partagées ?

Activités possibles :

- Reportez-vous aux lignes directrices sur le stockage et la protection des données dans les lois fédérales et provinciales et les contrats des bailleuses et bailleurs de fonds.
- Mettez en œuvre une vérification régulière pour garantir que les protections répondent aux normes et sont à jour.
- Développez des pratiques pour assurer une désagrégation adéquate et une procédure pour la mise en œuvre de protocoles de désagrégation, au besoin.
- Déterminez avec qui l'organisme doit ou souhaite échanger des données.
- Établissez des directives pour garantir que les données sont exportées dans des formats que les partenaires pour les données peuvent utiliser.

Remarques :

Feuille de travail A5 : Évaluation de l'utilisation des données

Questions sur l'utilisation des données :

- Quelles méthodes sont utilisées pour l'analyse des données ?
- Comment les données qualitatives sont-elles intégrées dans l'analyse des données ?
- Quels processus sont en place pour garantir que les données sont déclarées de manière juste et utilisées de façon responsable ?
- Comment les données sont-elles actuellement intégrées dans le processus décisionnel de l'organisme ?
- Quels partenariats sont en place et quel rôle jouent les données dans ces partenariats ?
- Comment les communautés de clientes et clients influent-elles sur les façons dont les données de l'organisme sont utilisées ?

Activités possibles :

- Examinez les directives pour la contextualisation des données et l'utilisation des données qualitatives
- (p. ex., groupes de discussion, sondages à questions ouvertes) pour vérifier les données de l'organisme par rapport aux expériences des clientes et clients.
- Intégrez la surveillance de l'équité des données dans les rapports.
- Examinez les modèles décisionnels de l'organisme dans le contexte de l'équité des données.
- Intégrez l'ACS Plus et les principes d'équité des données dans les partenariats et les collaborations.
- Examinez les pratiques de sensibilisation et de mobilisation communautaire.

Remarques :

Feuille de travail A6 : Évaluation de la surveillance des données

Questions sur le contrôle des données :

- Quels sont les processus en place pour contrôler la qualité des données ?
- Quels sont les processus mis en place pour évaluer les pratiques afin de détecter d'éventuels préjudices ?
- Comment l'agence rend-elle compte à ses clients et à ses bailleurs de fonds ?
- Quelle est la diversité de l'équipe responsable des données tout au long de leur cycle de vie ? Quelles sont les mesures mises en place pour garantir la diversité des points de vue ?
- À quelle fréquence les mesures de sécurité des données sont-elles évaluées ?
- De quelle manière les données quantitatives sont-elles comparées aux données qualitatives ?
- Quelles sont les ressources mises à la disposition du personnel pour le développement continu des compétences ?

Activités possibles :

- Actualiser ou mettre en œuvre des processus et un calendrier pour le contrôle régulier de la qualité des données et la mise à jour des mesures de sécurité des données.
- Actualiser ou mettre en œuvre des pratiques standard pour la consultation de la communauté.
- Intégrer des normes et des mesures de responsabilisation dans le cadre de suivi et d'évaluation.
- Envisager une collecte régulière de données qualitatives et une comparaison entre les données qualitatives et quantitatives pour déceler les lacunes et les incongruités.
- Envisager de développer, ou de créer en partenariat, des ressources et des formations pour le personnel impliqué dans le cycle de vie des données.

Remarques :

Références

- Bopp, Chris, Ellie Harmon, Amy Volda (2017). Disempowered by Data: Nonprofits, Social Enterprises, and the Consequences of Data-Driven Work. Chi '17: Proceedings of the 2017 CHI Conference on Human Factors in Computing Systems.
- Das, Meena (n.d.) Ten community-centric data principles. Namaste Data.
- D'Ignazio, Catherine and Lauren Klein (2020). What gets counted counts. *Data Feminism*. The MIT Press. Retrieved February 29, 2024, from <https://data-feminism.mitpress.mit.edu/pub/h1w0nbqp/release/3>
- Janzen, Rich and Joanna Ochocka (2020). Assessing excellence in community-based research: Lessons from research with Syrian refugee newcomers. *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement* 13(1).
- Kahn, Sarilee and Edward J. Alessi (2018). Coming Out Under the Gun: Exploring the psychological dimensions of seeking refugee status for LGBT claimants in Canada. *Journal of Refugee Studies* 31(1):22-41.
- Komtheuer, Annette, Michaela Hynie, Martha Kleist, Safwathullah Farooqui, Eva Lutter, and Manuela Westphal (2021). Inclusive resettlement? Integration pathways of resettled refugees with disabilities in Germany and Canada. *Frontiers in Human Dynamics* 3.
- Lee, Edward & Shari Brotman (2013). SPEAK OUT! Structural intersectionality and anti-oppressive practice with LGBTQ refugees in Canada. *Canadian social work review/Revue Canadienne de service social* 30:157-183.
- Nickerson, Marcia (2019). Cultural safety and humility: Case study report. First Nations Health Authority.

Les notes en fin d'ouvrage

- 1 Des modules sur la littératie des données, y compris l'éthique des données, sont disponibles auprès de Statistique Canada en anglais à l'adresse <https://www.statcan.gc.ca/en/wtc/data-literacy> et en français à l'adresse <https://www.statcan.gc.ca/fr/afc/litteratie-donnees>.
- 2 Das, Meena (n.d.) Ten community-centric data principles. Namaste Data.
- 3 D'Ignazio Catherine et Lauren Klein (2020). What gets counted counts. *Data Feminism*. The MIT Press.
- 4 Das, Meena (n.d.) Ten community-centric data principles. Namaste Data.
- 5 Bopp Chris, Ellie Harmon, Amy Volda (2017). Disempowered by Data: Nonprofits, Social Enterprises, and the Consequences of Data-Driven Work. Chi '17: Proceedings of the 2017 CHI Conference on Human Factors in Computing Systems.
- 6 Nickerson Marcia (2019). Cultural safety and humility: Case study report. First Nations Health Authority.
- 7 Janzen Rich et Joanna Ochocka (2020). Assessing excellence in community-based research: Lessons from research with Syrian refugee newcomers. *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement* 13(1).
- 8 Komtheuer Annette, Michaela Hynie, Martha Kleist, Safwathullah Farooqui, Eva Lutter et Manuela Westphal (2021). Inclusive resettlement? Integration pathways of resettled refugees with disabilities in Germany and Canada. *Frontiers in Human Dynamics* 3.
- 9 Lee Edward et Shari Brotman (2013). SPEAK OUT! Structural intersectionality and anti-oppressive practice with LGBTQ refugees in Canada. *Canadian social work review/Revue Canadienne de service social* 30, p. 157 à 183; Kahn Sarilee et Edward J. Alessi (2018). Coming Out Under the Gun: Exploring the psychological dimensions of seeking refugee status for LGBT claimants in Canada. *Journal of Refugee Studies* 31(1), p. 22 à 41.
- 10 Statistique Canada (2022). L'éthique des données : une introduction. Consulté le 29 février 2024, tiré de <https://www.statcan.gc.ca/fr/afc/litteratie-donnees/catalogue/892000062022001>



AMSSA®
Strengthening Diversity In BC

AMSSA@AMSSA.ORG | AMSSA.ORG

